

LE CONSEIL MUNICIPAL AIMERAIT SAVOIR :

Radio-Canada va-t-elle demeurer à Montréal?

LE MAJOR W. H. POPE :

Le Canada serait le cimetière nucléaire du prochain conflit

QUEBEC. — Avenant l'éruption d'une autre guerre mondiale, par suite de son adhésion étroite au système de défense aérienne nord-américain, le Canada n'aurait qu'une certitude : celle de se transformer en quelques heures en un cimetière thermo-nucléaire, a déclaré hier le major W. H. Pope, un militaire qui compte 17 années de carrière. On sait que le major Pope a résigné le poste de commandant de l'armée canadienne.

mandant du quartier général de l'est du Québec, en déclarant qu'il ne pouvait se conformer à la politique de défense du pays, et qu'il lui a préféré le rôle d'adjoint au leader du parti social-démocratique aux Communes, M. Hazen Argue.

Dans une entrevue qu'il a donnée dans la Vieille Capitale, le major Pope, le seul militaire canadien qui est, dit-on, informé de tous les courants de la pensée française dans le domaine de la guerre, s'est déclaré convaincu qu'il n'existerait aucun moyen de défense contre la bombe à hydrogène.

"Même si, attaqués par un millier de bombardiers, nous arrivions à en détruire 300, a-t-il expliqué, les 700 autres suffiraient à anéantir le continent nord-américain d'un seul coup".

En ce qui concerne le Canada : "Six engins thermo-nucléaires le détruiraient pratiquement", a-t-il ajouté. "Nos moyens de défense contre les bombardiers, y compris tout le bataillon du NORAD, ne pourraient empêcher des centaines de bombardiers soviétiques de lâcher leurs bombes sur le Canada ni sur les Etats-Unis."

"Les projectiles intercontinentaux et les sous-marins lance-projectiles ne font qu'aggraver un état de choses déjà inconcevable".

Le nombre des chômeurs a baissé de 100,000 en juin

OTTAWA. — A la mi-juin, 6,053,000 Canadiens, un total sans précédent, avaient un emploi. Cela coïncidait avec une diminution radicale du chômage grâce à une reprise économique "assez bien répartie", selon un rapport publié hier par le Bureau fédéral de la statistique.

Le ministère du travail a publié simultanément d'autres statistiques sur la situation de l'emploi au pays. Ces chiffres indiquent que le 18 juin, les services nationaux de placement à travers le pays avaient 320,927 enregistrements de demandes d'emploi et cherchant du travail de 265,000 par rapport aux 585,489 demandes enregistrées le 14 mai dernier. A la mi-juin, la dernière, il y avait 526,489 demandes d'emploi non satisfaites.

Selon le bureau de la statistique, ces relevés indiquent qu'il y avait 234,000 personnes sans un emploi et cherchant du tra-

vail durant la semaine se terminant le 20 juin. Ce chiffre représente une baisse de 100,000 dans le nombre de chômeurs depuis la mi-mai et de 90,000 comparativement à la mi-juin, l'an dernier.

Les chômeurs ou les personnes se cherchant du travail représentaient 3,7 pour cent de la main-d'œuvre disponible, comparativement à 5,2 pour cent en juin 1958.

Le rapport du Bureau de la statistique ajoute que l'embouchage a réalisé ses plus forts gains dans l'industrie de la construction, la coupe du bois et le commerce intérieur.

La Sabara nouveau, mirage ou miracle ?

— VI —

Des richesses "sommeillaient" sous la terre désolée: pétrole (un milliard de tonnes), gaz naturel, minerais de fer

Par Jean-Marc LEGER

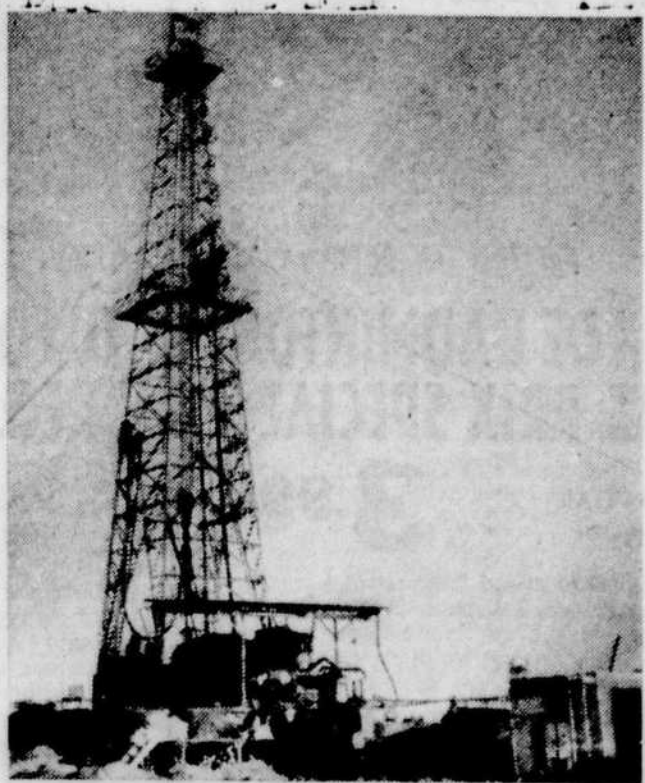
Un jour de juin 1956, la Compagnie française des pétroles - Algérie (CFPA) convoquait, à Alger, une conférence de presse : un important gisement de pétrole avait été découvert dans la région de Ouargla, en un lieu dont le nom serait demain sur toutes les lèvres "Hassi-Messaoud". Venant après les découvertes d'Edjé et de Tiguentourine, près de la frontière tunisienne, celle-ci confirmait éloquentement la "vocation pétrolière" du Sahara. Au bout de quelques mois, on constaterait que le nouveau gisement se classait parmi les plus importants du monde. Les recherches furent intensifiées et on commença à étudier les moyens les plus rapides d'exploitation.

En deux ans, la "grande aventure" du Sahara nouveau allait commencer, d'autant que fin 1958, on avait découvert un vaste gisement de gaz naturel à Hassi R'Mel, près de Ghardaïa. La prospection allait être poursuivie à un rythme sans précédent et la mise en valeur systématique, entreprise. Climat, distance, absence de l'eau, manque total de moyens de transport et de communication : tout a été surmonté, tous les obstacles vaincus.

J'allais avoir pendant deux jours la démonstration éloquentes des fruits de ce gigantesque effort. Tout le matin, le directeur des relations publiques de la CFPA était devant l'hôtelier. Au moment de monter dans la fourgonnette, nous croisons un jeune homme avec qui mon guide bavardait un moment. "C'est un ingénieur arabe, m'explique-t-il, l'instant d'après : un des meilleurs collaborateurs de la Société, le quatrième personnage de la base".

Une route de 120 milles en trois mois

Au sortir du camp, nous nous engageons sur une large route bitumée. "Il y a six mois, vous n'auriez pas roulé aussi facilement... Cette route, que vous avez empruntée pour venir de Ouargla à Fort-Lallemand, Deux cent cinquante kilomètres



Ce n'est pas le palmier mais le puissant derrick qui est le symbole du Sahara nouveau. A Hassi-Messaoud, à Edjé, à Zarguine, ailleurs encore, les derrick annoncent une révolution.

Le président du Ralliement du Grand Montréal, le conseiller Lucien Croteau, a saisi hier une occasion de critiquer l'attitude de la Société Radio-Canada qui, dit-il, "n'est pas sérieuse dans ses relations avec la cité de Montréal".

Le Conseil discutait alors de l'opportunité d'approuver un projet de contrat à intervenir entre la Cité et la Société centrale d'hypothèques et de logement, pour le compte du gouvernement fédéral, ayant pour objet une étude détaillée des conditions physiques, sociales et économiques qui caractérisent une zone limitée par les rues Craig, Bleury, Sherbrooke et le boulevard St-Laurent.

Le débat sur cette question a débuté lundi soir alors que le conseiller Lucien Croteau a soutenu que la ville de Montréal n'avait pas à se préoccuper outre mesure de la rénovation dans ce secteur car dans les conditions actuelles l'entreprise privée est en voie de le rénover.

"La Ville se doit de procéder à des études pour la rénovation des quartiers vétustes", dit M. Croteau. "Si la Ville avait un plan d'urbanisme défini, elle n'aurait pas à dépenser un seul sou pour la rénovation de ce secteur et alors elle pourrait s'occuper d'avantage des quartiers vétustes où la population est très dense".

Le conseiller Saulnier a signalé qu'il y a dans la partie sud-ouest de Montréal (St-Henri, Ste-Anne, etc.) et dans l'est des secteurs où une population très dense vit dans des conditions impossibles. "C'est vers ces secteurs que l'administration devrait d'abord concentrer ses efforts", dit-il.

Quant au secteur où l'on veut procéder à une étude immédiate, selon M. Saulnier, il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Selon lui le développement normal du centre de la ville se poursuit et bientôt l'entreprise privée verra elle-même à faire disparaître les taudis pour les remplacer par des édifices modernes.

M. Croteau a dit que la Société Radio-Canada devrait, une fois pour toute, dire si elle a réellement l'intention de réaménager ses studios à Montréal ou si elle préfère s'établir à l'extérieur plutôt que de laisser courir les rumeurs comme elle le fait depuis quatre ou cinq ans.

Il faut sauver le domaine de St-Sulpice

Poursuivant son exposé, M. Saulnier a dit que l'administration se devait de voir plus loin et de prévoir que dans certains secteurs à rénover il sera impossible de reloger les familles. "Il faudra alors, dit-il, avoir à notre disposition des terrains où il sera possible de construire des habitations à ces familles. Or nous avons actuellement le

domaine de St-Sulpice qui pourrait servir à cette fin. Il est question de le vendre en bloc à une entreprise coopérative. Je crois que la Ville se doit de céder une partie du domaine aux coopératives, mais il serait dangereux de le leur céder en bloc et surtout d'y laisser ériger des maisons d'appartements, tel que le prévoit le plan que l'administration a fait préparer".

Le conseiller Croteau a parlé dans le même sens que M. Saulnier au sujet du domaine de St-Sulpice. Il a signalé le danger de céder en bloc le domaine alors que la Ville voudrait prendre avantage de la Loi nationale de l'habitation pour rénover certains secteurs qui serviraient en tout ou en partie à d'autres fins qu'à l'habitation. "Dans de tels cas, dit M. Croteau, pour bénéficier des avantages de la loi il faut que la ville reloger les familles déplacées. Si lorsque viendra le temps de réaliser ces projets nous n'avons plus de terrain disponible, la Ville sera placée dans une situation telle qu'elle n'aura peut-être pas les moyens de réaliser ces projets".

Que fera Radio-Canada ?

Parlant de l'opportunité de procéder à une étude immédiate du secteur proposé, M. Croteau s'est dit d'avoir que l'on devrait commencer ailleurs. "Si dit-il, nous n'avons pas la certitude que la Société Radio-Canada n'attend que cette étude pour s'installer dans ce secteur, je crois que nous devrions commencer par d'autres secteurs où les besoins sont beaucoup plus pressants".

Reprenant ce thème au début de la séance d'hier après-midi, M. Croteau est allé beaucoup plus loin. "Personnellement, a-t-il dit, je ne suis pas satisfait de l'attitude de Radio-Canada qui au cours des 4 ou 5 dernières années n'a rien fait pour confirmer ou nier les différentes rumeurs qui courent la ville. Nous ne savons absolument pas où nous allons ni même où nous sommes avec cet organisme gouvernemental. Si Radio-Canada veut s'établir à Montréal, qu'elle le dise donc et si elle a décidé de s'établir à l'extérieur pourquoi ne le dit-elle pas ? Ces gens-là ne sont pas sérieux quand ils transigent avec la Ville. Il me semble qu'un organisme de cette importance devrait être sérieux dans ses relations avec les pouvoirs publics."

"Je ne suis pas prêt à voter des crédits pour que des études soient faites dans ce secteur-là sans savoir si Radio-Canada est intéressée. Le président du comité exécutif pourrait-il nous dire s'il a obtenu l'assurance que Radio-Canada est pour s'établir dans ce secteur ?"

La réponse fut assez évasive. Le président Jos-M. Savignac a rappelé que depuis plusieurs mois il y a eu des pourparlers avec les autorités locales de Radio-Canada. Radio-Canada, dit-il, s'est montrée très charmée de cette localité qui répond à ses besoins. L'endroit lui plaît tellement qu'elle n'en cherche pas d'autres. Je ne puis parler au nom de Radio-Canada mais je suis convaincu que l'endroit leur convient et qu'ils n'attendent que le débarras pour s'y installer."

Mais M. Savignac ajoute que si par hasard Radio-Canada ne s'installait pas dans ce secteur,

(Suite à la page 5)



L'APPUI DES MASSES PAYSANNES A CASTRO — Brandissant fièrement leurs machettes (instrument de travail qui peut aussi bien devenir une arme au besoin), ces paysans de la province d'Orient défilent dans les rues de La Havane. Ils sont l'avant-garde des centaines de milliers de paysans qui se rassemblent dans la capitale pour commémorer le sixième anniversaire du 26 juillet 1953 (première tentative révolutionnaire contre Batista) et pour réaffirmer leur dévouement envers leur leader, et ami, Fidel Castro. (Photo UPI)

SOUHAIT DE REINE

"Pouvoir être malade comme tout le monde!"

EDMONTON. — Selon le secrétaire de presse Esmond Butler, la reine Elisabeth aimerait bien pouvoir subir un dérangement d'estomac comme tout le monde, c'est-à-dire sans publicité tapageuse comme celle qui a entouré l'indisposition dont elle se remet présentement.

"La reine considère-t-elle son indisposition comme une tempête dans un verre de... remède ? a demandé un journaliste à M. Butler.

"Elle ne pense pas autre chose", a répondu Butler. "Mais toute cette publicité l'inquiète et elle trouve malheureux de ne pas pouvoir être malade comme tout le monde. Elle comprend, toutefois, pourquoi on pose tant de questions au sujet de sa santé".

Le combat Moore-Durelle est remis au 12 août

Le combat de championnat qui devaient se disputer Archie Moore et l'aspirant Yvon Durelle a été remis au 12 août. La rencontre, qui devait originairement avoir lieu le 15 juillet, avait déjà été différée d'une quinzaine, soit au 29, parce que le champion s'était infligé une blessure au talon.

Cette fois, c'est la femme de Moore qui est gravement malade. De sorte que le monarque des boxeurs mi-lourds n'a pas trouvé mieux que de voler vers San Diego pour se trouver au chevet de son épouse. Durelle peut se part quittera probablement Montréal, aujourd'hui, pour Baie Ste-Anne. (Voir nouvelle en page 11)

"Bring Her Home" clame-t-on à Londres

La reine poursuit sa tournée malgré la panique semée par les grands journaux anglais

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a nettement déclaré hier que personne ne songe à contremander le reste de la tournée royale au Canada.

Il a répondu par un "non" à un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet, comme il se rendait à une séance du cabinet. Il a ajouté que la reine a simplement décidé de rentrer à Londres par avion plutôt que sur son yacht, le Britannia, et rien de plus. M. Diefenbaker, qui se tient continuellement en communication avec les responsables de la tournée royale, a dit que la reine est rétablie.

Plus tôt, hier, le premier ministre avait démenti sans réserves les insinuations de journaux de Londres affirmant que "la reine est gravement malade" et que "c'est lui (M. Diefenbaker) qui insiste pour qu'elle termine son voyage en terre canadienne".

"Ces insinuations sont fausses et le fruit de l'imagination de ces journalistes", a dit le premier ministre.

Il en a profité pour signaler que la visite royale avait été élaborée en coopération avec le palais de Buckingham et qu'il était bien naturel que la reine ait été intéressée à visiter le grand nord canadien, puisque son mari l'avait déjà visité seul il y a quelques années.

Au palais de Buckingham, d'où la nouvelle a été annoncée hier matin, on a fait savoir que la décision de la reine de rentrer directement à Londres par la voie des airs à la fin de son voyage avait été prise au Canada, on a ajouté ne pas connaître la raison précise de cette décision.

"Je suis porté à croire qu'elle aimait visiter les préparatifs pour ses vacances d'été et avoir la chance de revoir ses enfants le plus tôt possible", a déclaré un porte-parole.

Selon l'itinéraire préparé avant la tournée, Elisabeth et son mari auraient dû s'embarquer sur le "Britannia" à Halifax, le premier août. Le communiqué du palais de Buckingham fait suite à plusieurs articles publiés par les journaux londoniens et dont les auteurs s'inquiétaient de la santé de la reine.

"C'est la première information

que je reçois à ce sujet", a répondu le commandant R. A. Clarkson, secrétaire du vice-amiral Peter Dawney, commandant du yacht royal. Le vice-amiral était absent, étant allé à la pêche. "Et nous ne pouvons rien dire avant d'avoir reçu des instructions officielles de l'Amirauté", ajoute Clarkson.

"Je doute cependant que notre itinéraire soit changé", a-t-il laissé entendre. "Nous quitterons probablement Halifax à la date prévue avec les bagages lourds, mais sans Sa Majesté à bord".

Le Britannia devait partir de Montréal vendredi après-midi à deux heures et se rendre à Halifax, avec escales à La Malbaie, Shediac, N.B. et Charlotte-town, I.P.E., et quitter Halifax le premier août.

A Edmonton, où la reine est arrivée lundi, son secrétaire de presse, M. Esmond Butler a déclaré hier que la souveraine est complètement rétablie de ses maux d'estomac et qu'on ne prévoit pas d'autres changements pour le reste de la tournée canadienne. La reine avait reçu la visite de son médecin, le docteur Steele-Perkins vers la fin de la matinée.

Plusieurs grands journaux de Londres publiaient hier des manchettes tel que "Sauvons la reine" et "La reine est épuisée... ramenez-la au pays". Dans le

Daily Herald, un journaliste écrivait : "Je ne suis pas médecin, mais je crois que la reine s'achemine vers une dépression complète si sa tournée se poursuit au rythme "moutrier" actuel". D'autres journaux disaient le prince Philippe fort inquiet de l'état de santé de la reine et prétendaient même que Philippe aurait supplié sa femme de mettre fin à sa tournée.

Don Iddon, dans le Daily Mail, affirmait que la reine est complètement épuisée et insinuait même "que la politique joue un rôle considérable dans cette tragédie extraordinaire d'une reine malade victime de personnes stupides". Iddon ajoutait que le premier ministre Diefenbaker ne veut absolument pas que l'on jette le blâme pour la maladie d'Elisabeth sur son séjour au Yukon parce qu'il nourrit des projets grandioses pour ce territoire.

Noyade à St-Bruno

ST-BRUNO. — Un jeune homme de dix-huit ans s'est noyé, hier soir, dans le lac situé dans cette municipalité de la rive sud. Il s'agit de Gerald Cadieux, fils de M. et Mme Roland Cadieux, de Saint-Bruno. C'est la deuxième noyade qui survient dans ce lac depuis le début de l'été.

Le train Chicago-Mtl déraile: deux morts

HAMILTON. — Une pièce de rail a perforé un wagon et causé la mort d'une personne lors du déraillement d'un train de voyageurs des Chemins de fer nationaux hier, près de Bronte, 10 milles à l'est de Hamilton. Une autre personne serait morte; elle aurait été victime d'une crise cardiaque. On dénombre aussi une trentaine de blessés. D'après des témoins, le train, qui assure la liaison Montréal-Chicago, a heurté un obstacle sur la voie. Tous les wagons de même que la locomotive sont restés debout.

GENEVE: SI MOSCOU PERSISTE DANS SA POSITION SUR LE PROBLEME ALLEMAND,

L'Ouest rompra les entretiens

GENEVE. — Pour la deuxième journée consécutive, les ministres occidentaux ont menacé hier de se retirer de la conférence Est-Ouest à moins que l'Union soviétique n'atténue prochainement et considérablement ses conditions pour la conclusion d'une trêve au sujet de Berlin. Mais le ministre soviétique des affaires étrangères, Andreï Gromyko, n'a aucunement réagi.

Il apparaît qu'il y a eu des échanges violents entre les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis, de France et de Grande-Bretagne, d'une part et le ministre russe, de l'autre, au cours de la séance secrète d'hier qui a duré deux heures et demi. Jamais, assurent privement certains porte-parole de délégations, le pessimisme n'a été aussi grand parmi les Occidentaux : la crise s'est encore aggravée hier et l'échec de la conférence ministérielle est généralement considéré comme probable. Les porte-parole des quatre délégations ont reconnu qu'aucun progrès n'a été enregistré depuis lundi et que la rupture des pourparlers pourrait bien intervenir la semaine prochaine.

Certains milieux persistent toutefois à conserver un peu d'espoir. Des diplomates américains et britanniques ont exprimé la conviction que M. Gromyko pourrait fort bien, ces jours prochains, d'ordre du premier ministre Khrouchchev, réduire le "prix exigé" par l'URSS pour l'acceptation d'un "marc" provisoire au sujet de Berlin.

Hier, la discussion a porté principalement sur l'insistance de Gromyko à faire admettre que les deux Etats allemands négocient seuls et directement les conditions de leur réunification et élaborent le contenu d'un éventuel traité de paix. On sait que les Occidentaux rejettent cette formule et ont avancé une contre-proposition. Celle-ci consiste essentiellement à transformer la présente réunion ministérielle en une conférence permanente des "Quatre" pour préparer un règlement global du problème allemand. Au sein de cet organisme, les deux Etats allemands seraient de conseillers ; toutefois, si les Quatre Grands le décidaient, les deux Allemands pourraient entamer des négociations directes sur certains points.

Accrochage Lloyd-Gromyko

Une séance semi-publique aura lieu cet après-midi mais on ne pense pas que rien de nouveau en sorte.

M. Selwyn Lloyd, chef du Foreign Office, a pris hier soir l'avion pour Paris afin de faire devant le Conseil de l'OTAN, ce matin, un exposé sur l'évolution des négociations. Certains gouvernements, notamment ceux de la Norvège, du Danemark et du Canada, auraient manifesté leur mécontentement devant la perspective de l'échec de la conférence. M. Lloyd leur expliquera croit-on, que les Occidentaux sont allés vraiment à la limite possible des concessions et qu'il peut arriver que la rupture des entretiens, à l'initiative de l'Ouest, soit la seule solution.

On a appris qu'au cours de la séance d'hier, un vif échange de vues a mis aux prises MM. Lloyd et Gromyko, incident d'autant plus significatif que le ministre britannique a été jusqu'ici le plus fervent apôtre du compromis et des concessions. Le ministre anglais aurait dit à Gromyko en termes à peine diplomatiques son exaspération devant les tactiques de Moscou.

Eisenhower: chances du "sommet" réduites

WASHINGTON. — Le président Eisenhower considère que depuis dix jours, les possibilités d'une rencontre au sommet se sont amoindries constamment. Il estime que l'attitude russe à l'égard de Berlin est plus rebattative que jamais.

Il est clair que le pessimisme de M. Eisenhower s'appuie sur des rapports confidentiels reçus au sujet de la conférence des ministres des affaires étrangères à Genève. Ce pessimisme conduit même le président à croire que le premier ministre soviétique Nikita Khrouchchev n'accepterait même pas une rencontre "au sommet".

Par ailleurs, il est certain que le président Eisenhower est impuissamment opposé à la reconnaissance sous quelque forme que ce soit de la Chine communiste. Mais Eisenhower serait toujours consentant, en dépit de son pessimisme, à participer à une conférence "au sommet" à condition qu'il y ait progrès à Genève. C'est-à-dire, à condition que Moscou admette les

droits et les responsabilités de l'Ouest à Berlin.

En dépit des déclarations rassurantes de porte-parole soviétiques, le président Eisenhower est convaincu que Moscou ne veut pas d'une rencontre au sommet. Il croit plutôt que le but du Kremlin est de diviser le bloc occidental, d'opposer notamment les Etats-Unis à la Grande-Bretagne.

Conditions du dialogue

Eisenhower croit que le président de la France, Charles de Gaulle, partage ses hésitations au sujet d'une conférence "au sommet". La Grande-Bretagne, d'après le président, se montre beaucoup plus désireuse de voir cette rencontre se produire parce qu'elle est convaincue qu'il est absolument inutile de discuter avec tout autre que Khrouchchev.

Eisenhower demeure résolu à ne jamais se rendre à une telle conférence dans des circonstances qui pourraient laisser croire au peuple américain que les puissances de l'Ouest ont cédé aux pressions soviétiques relativement à Berlin.

Des richesses "sommeillaient" ...

(Suite de la première page)

(120 milles); elle a été construite avec des crédits de l'Etat, en moins de trois mois, au rythme de trois kilomètres par jour. J'écoute, sidéré. Que l'on puisse construire une route pareille, au Sahara, dans un aussi court délai, voilà qui donne la mesure de l'effort accompli.

Mais le véhicule quitte soudain la route et s'engage dans une piste sablonneuse. "Il faut que vous voyiez ce qu'était Hassi-Messaoud" me dit mon cicerone. Quelques minutes après, nous stoppons près d'un vieux puits. "Et voilà! Voilà ce que c'était jusqu'en 1956. Hassi-Messaoud. Quand elles passeront d'abord dans ce pays, nos premières équipes de prospecteurs ne trouveront que le sable et les cailloux que ce puits désaffecté, le puits (hass) d'un certain Messaoud... A l'automne 1956, un

premier camp temporaire abritait 60 personnes; elle étaient devenues 200 en 1957 alors que commencent les travaux de la base; nous sommes plus de 3.500 actuellement. Nous serons 5.000 au printemps 1959. Un "monastère d'hommes" pour l'instant mais il n'est pas impossible que les familles soient autorisées à venir rejoindre époux et pères dans un an ou deux. En attendant la plupart des familles sont fixées à Alger, où elles retrouvent leur "chef" toutes les trois semaines pour une huitaine... Vous avez donc ici le point de départ: il a fallu littéralement tout créer et d'abord les moyens de se rendre ici".

Du puits abandonné à la ville

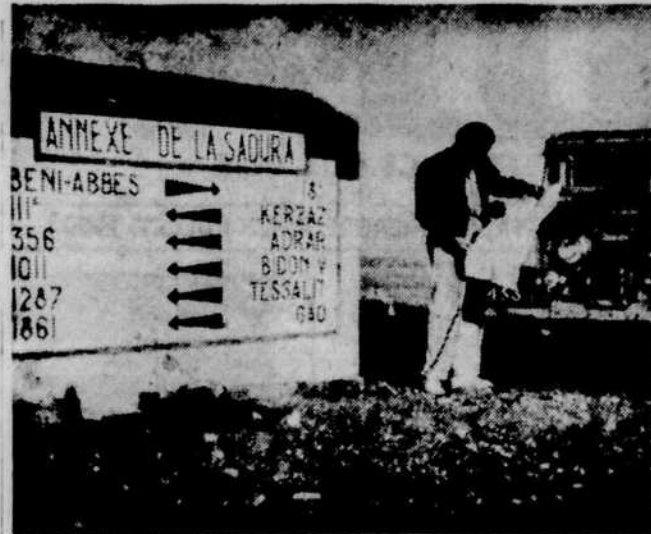
En route. Prochain arrêt: le centre de production et de comptage automatique. De grandes salles nues, fonctionnelles, des tableaux de bord, des cadrans lu-

mineux, bref un royaume de l'automatisation. C'est un des rares centres de cette sorte dans le monde, à l'heure présente. "Un ingénieur français a conçu ce centre qui assure le contrôle électronique de tous les circuits du pétrole et qui permet d'en suivre la course. Rien de ce qui se passe dans ces circuits ne peut échapper au poste; le moindre incident, technique... ou autre (sabotage éventuel) déclenche une sonnerie tandis que sur les tableaux le site de l'incident se détache en rouge... Immédiatement prévenus, sachant précisément où ça ne va pas, nous sommes en mesure de corriger aussitôt la situation... La Société est à faire construire plusieurs exemplaires de ce centre de comptage et surveillance de manière à couvrir l'ensemble du périmètre. C'est une petite révolution dont nous sommes assez fiers".

Un milliard de tonnes

Quatre puits sont actuellement branchés sur le centre de production. Car un petit pipeline fonctionne depuis bientôt un an et débite 1.600 tonnes par jour. Cet oléoduc va de Hassi-Messaoud à Touggourt seulement et là le pétrole est chargé dans des wagons-citernes qui l'amènent à la côte. "Mais les travaux du grand pipeline avancent rapidement: il devrait être achevé à l'automne 1959. Ce "gros pipe" ira d'H.M. à Bougie, soit 670 kilomètres (plus de 400 milles). Avec ses 24 pouces de diamètre et ses deux stations de pompage, il sera en mesure de débiter cinq millions de tonnes en 1960 et au moins 14 millions dans les années suivantes. Plus tard, nous aurons un second "gros pipe".

Malgré cet enthousiasme convaincant, j'éprouve le besoin de quelques précisions. "Vous êtes donc certain de l'ampleur du gisement d'Hassi-Messaoud? Et de la qualité du pétrole?" "Je vous répondrai simple-



Des distances à la mesure de ce nouveau monde qu'est le Sahara: de Colomb-Béchar à Gao, à l'est du Soudan, il y a quelque 1.000 milles à parcourir.

ment en vous disant que si nous avions pu craindre, malgré nos estimations volontairement conservatrices, de nous illusionner nous-mêmes, l'intérêt croissant manifesté par les sociétés étrangères: américaines, allemandes, anglaises, etc. pour le pétrole saharien aurait levé nos derniers doutes. Nous sommes désormais certains que le gisement d'Hassi-Messaoud se compare aisément aux plus importants champs pétroliers du Moyen-Orient. A l'heure présente, les réserves certaines sont de l'ordre de 600 à 700 millions de tonnes pour l'ensemble du vaste domaine que nous, CFP, et la SN-Repal, explorons en collaboration. Et je ne parle pas ici d'Edjele, où les réserves sont sans doute de l'ordre de 100 millions de tonnes."

En fait, les recherches poursuivies depuis l'automne 1958 ont permis de nouvelles découvertes, spécialement à Zarzaitine et ont confirmé l'ampleur des gisements déjà reconnus. Actuellement, c'est à un milliard de tonnes au bas mot que s'élèvent les réserves certaines de pétrole dans le Sahara algérien.

Formation d'ouvriers qualifiés

Et la qualité? "Il s'agit ici d'un "brut" très léger, à 80% de produits blancs, ce qui permet de l'utiliser pratiquement sans raffinage pour le fonctionnement d'une foule de machines. L'épaisseur de la couche-réservoir est en moyenne de 75 à 150 mètres contre 20 à 60 mètres au Moyen-Orient".

Nous poursuivons notre route à toute allure. L'étape suivante est la "visite" d'un appareil de forage, mais celui-ci présentant un intérêt particulier parce qu'il sert à la formation d'ouvriers qualifiés, de techniciens de la prospection. "C'est notre sonde-école. L'appareil est du même type que les autres mais sert essentiellement à former des foreurs et des maîtres-sondeurs". Nous grimpons l'escalier qui mène au premier palier de la gigantesque machine en pleine opération. Dans ce tintamarre assourdissant, il faut hurler pour arriver à s'entendre. Je donne la main à un jeune au hardi: le maître-sondeur et... maître d'école, son adjoint, quel-

ques jeunes ouvriers, européens et autochtones en "stage".

Des "primes de chaleur"

"Nous avons un urgent besoin de sondeurs et préférons les former parmi les ouvriers originaires du pays. Les candidats ne manquent pas, d'autant que les salaires sont intéressants: \$400 à \$500, par mois, plus diverses allocations, comme dans la métropole, plus la "prime de chaleur" (50% du salaire pendant quatre mois) et la prime de "grande chaleur" (75% du salaire pendant deux mois). Et comme les ouvriers ne paient qu'un montant symbolique pour la nourriture et l'hébergement à la "base", c'est un gain net."

Chiffres, statistiques, commentaires affluent. "Nous avons actuellement 17 puits productifs et 13 appareils de forage en service sur toute la superficie de notre permis de recherches... Quand un forage est entrepris, il faut compter environ trois mois avant qu'il atteigne la couche pétrolière si, évidemment, l'opération est fructueuse. La recherche de pétrole est une aventure singulièrement coûteuse: déjà, les appareils de forage représentent des mises considérables. Et il y a tout le reste. La seule CFP a investi environ \$40 millions dans le Sahara en 1959".

Pour le pipeline, \$100 millions

Quand le gros pipeline sera achevé (il doit commencer à acheminer le pétrole à la "côte algérienne au cours de l'automne), il aura coûté près de \$100 millions. Record de vitesse dans la construction d'un oléoduc, les travaux ont commencé au printemps 58 — de cette importance, malgré les difficultés géographiques et l'insécurité résultant dans certaines régions de l'activité du FLN.

"Et ce que nous faisons ici, remarque mon guide, se fait aussi, à une échelle plus petite mais néanmoins considérable, à Edjele. Là aussi, un gros pipeline est en construction, qui ira d'Edjele à Gabès, donc en traversant la Tunisie, il donnera, à partir de 1961, de 7 à 10 mil-



La pose du pipeline qui dès septembre acheminera le pétrole saharien d'Hassi-Messaoud à Bougie: 5.000.000 de tonnes en 1960, 10 millions en 1961, 15 millions l'année suivante. Et un autre pipeline est en voie de construction qui à travers la Tunisie conduira le pétrole d'Edjele au golfe de Gabès.

lions de tonnes par année. Toute la journée, nous continuerons à parcourir le "domaine de la CFP", le continuant de lire ce passionnant chapitre de la naissance du Sahara nouveau. Après la "centrale de boue" (indispensable comme lubrifiant des appareils de forage), ce sera un saut à MDI, le premier puits productif, en juin 1956, qui serait suivi de "OMI", "MD2", etc., d'une quinzaine d'autres sigles analogues qui sont autant de bulletins de victoire pour cette jeune et pacifique armée de la révolution saharienne.

Nous retrouvons le camp à la tombée du jour. Il y règne ce soir une animation particulière: une fête est prévue au cours de laquelle les amateurs feront valoir leur talent et le tout se terminera par un combat naval miniature dans la piscine. C'est pour ces garçons, redevenus

pour un moment les collégiens qu'ils étaient il y a peu, une détente nécessaire.

Au bar, nous nous joignons à un groupe de jeunes ingénieurs qui veulent connaître mes impressions de la journée: j'en profite pour les interroger aussi sur les perspectives ouvertes par le pétrole et le gaz naturel au Sahara. L'un d'eux m'interrompt: "Il n'y aura pas que le Sahara à être transformé mais aussi, dans une large mesure, toute l'Afrique du Nord, il n'y aura pas que les populations sahariennes à bénéficier des conséquences de cette "révolution" mais l'ensemble des habitants du Maghreb". L'exploitation du pétrole comme telle ne va pas, du moins dans l'immédiat, fournir du travail à beaucoup de personnes.

(Suite à la page 5)

Faites vous-même vos travaux de ciment avec

CIMENT PRÉPARÉ
CIMEX
1000 USAGES

Il suffit d'ajouter de l'eau

Vendeurs de matériaux de construction ou quincailliers
ARMAT CORP. LTD. - Montréal - C.T.-808

SONORISATION ELECTRO VOX POUR ÉGLISES À HAUT-PARLEUR UNIQUE

Le nouveau système ELECTRO-VOX diffuse la parole dans tous les coins de l'église d'une façon parfaite à l'aide d'un haut-parleur central. ELECTRO-VOX supprime tous les défauts d'acoustique. Vous serez étonnés de l'immense progrès réalisé par les nouvelles installations Electro-Vox. ELECTRO-VOX fabrique et installe partout au Canada des cloches d'églises, intercom pour presbyteres, hôpitaux, écoles et établissements commerciaux.

TÉLÉPHONEZ dès aujourd'hui pour une démonstration

ELECTRO-VOX INTERCOM INC.

Paul Chaput, président
Montréal: 5-1181
Ottawa: 4-1935
Toronto: 4-7293
St. Catharines: 4-6640

EATON — Le centre d'achats des Canadiens

Frais pour l'été!

VESTONS BLANCS

ORDINAIREMENT 19.95!

SPECIAL

13.95

Achetés spécialement pour vous présenter une bonne aubaine! Vestons sport, tout laine, belle qualité, pour jeunes gens. Blancs à motifs discrets. Modèle à 3 boutons, fente au centre, mi-doublure satin rayonné, 34 à 40 pour taille courante seulement.

Magasinez, écrivez ou téléphonez jeudi

PANTALONS de flanelle

Pour accompagner les vestons ci-contre

PRIX EATON

8.95

Worsted rayonné belle qualité, coupe ample, noir ou noir anthracite. Tailles 28 à 34.

COMPOSEZ VI. 2-9211 pour le Service des Commandes

VÊTEMENTS POUR JEUNES GENS (RAYON 22) AU DEUXIÈME CHEZ EATON

VEUILLEZ NOTER!

à dater de jeudi, 23 juillet

EATON AURA 2 NUMEROS DE TELEPHONE

VI 2-9211

pour commandes téléphoniques seulement

VI 2-9331

pour tous appels d'affaires à un rayon déterminé

REFRIGERATEURS PRESTCOLD POUR PETITS APPARTEMENTS

EATON conseille ces modèles compacts 4.3 pieds cubes, pour petits appartements. Le dossier forme table de travail. Emplacement nécessaire: 22 1/2" x 24 1/2". Fini intérieur et extérieur en email-porcelaine. Mécanisme robuste présentant la même garantie EATON que celle s'appliquant aux gros réfrigérateurs.

- COMPARTIMENT CONGELATEUR capacité jusqu'à 9 livres
- TIROIR FROID sous le congélateur
- CONTRE-PORTE AMÉNAGÉE DE DEUX CASIERS avec compartiment indépendant pour le beurre
- DESSUS FORMANT COMPTOIR avec rebord évitant les écoulements de liquides renversés.
- Serrure de genre unique se fermant en l'abaissant (pas de poignée saillante)
- Éclairage intérieur puissant
- Dimensions: environ 37 1/2" de hauteur, 22 1/2" de largeur, 24 1/2" de profondeur

179.95

Vendus avec garantie EATON de 5 ans sur le compresseur, et service d'entretien assuré par techniciens EATON

PAS DE VERSEMENT COMPTANT — Payable en 18 mensualités de 11.35 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.

REFRIGERATEURS (RAYON 259), QUATRIÈME ET SIXIÈME, CHEZ EATON

"CREAM PETALS"

Commodes pour le voyage

Petites pétales en fin coton, imprégnées d'une solution démaquillante et rafraîchissante. — Légèrement astringente, elle peut servir de base pour la poudre. Pour peaux normales, sèches ou grasses. 90 pétales.

1.00

LE "SPRAY TAN"

Pour bronzer en beauté

Préparation non grasse, ne desséchant pas l'épiderme, qui intensifie le hâle tout en protégeant des méfaits du soleil. Sous forme de pulvérisation.

1.95

COMPOSEZ VI. 2-9211 pour le Service des Commandes

ARTICLES DE TOILETTE (RAYON 219), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON

Avec potelets et poteaux

JEUX DE BADMINTON BAS PRIX SPECIAL

SPECIAL JEUDI

3.99

L'ensemble comprend 2 raquettes à cordage robuste en nylon, 2 volants, un filet. Potelets métal et poteaux de fixation pour serrage du fil de fer. Épaisse boîte de carton avec poignée. Le jeu préféré pour le plein air!

COMPOSEZ VI. 2-9211 pour le Service des Commandes

JOUETS (RAYON 227), AU QUATRIÈME, CHEZ EATON

Rues Ste-Catherine et de l'Université

T. EATON CO LIMITED

OF MONTREAL

Une excellente occasion d'économiser

OXFORDS D'HOMMES

REG. 9.98 A 12.95

SPECIAL JEUDI

6.98

Séries discontinuées en pointures désassorties permettent cette offre exceptionnelle! Oxfords noirs ou bruns, belle qualité: balmoral, à bande, blucher et élastifié dans le groupe. Semelles de cuir à trepointes Goodyear ou matière synthétique. Pointures 6 à 12, mi-larges dans le groupe.

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES NI POSTALES, S. V. P.

CHAUSURES POUR HOMMES (RAYON 237) AU DEUXIÈME, CHEZ EATON

Pour desservir Blue Bonnets

Par 41 voix à 40 le Conseil vote une faveur "aux amis du régime"

Par 41 voix à 40 le Conseil municipal a décidé hier d'ouvrir une rue qui ne desservira que la piste de course Blue Bonnets mais qui sera payée par tous les propriétaires, sans aucune répartition particulière aux riverains.

Le rapport soumis par l'administration était à l'effet de créer l'acquisition et la possession préalable des immeubles requis pour le prolongement de la rue Namur, entre le boulevard Decarie et les voies de la Commission de Transport de Montréal.

M. Pierre Desmarais a dénoncé ce projet comme étant "une faveur à des amis du régime". "Non seulement, a-t-il dit, on veut faire payer cette faveur par tous les propriétaires mais en procédant ainsi l'on va diviser un

grand terrain qu'il faudra exproprier tôt ou tard pour la construction de l'autoroute Decarie. Mais alors ces deux parties de terrain seront devenues des terrains de coin de rue et la ville devra payer plus cher pour les acquérir".

Ce petit bout de rue que l'on veut ouvrir communiquera directement avec le chemin privé de la piste de course de Blue Bonnets et permettra ainsi une deuxième sortie sur le boulevard Decarie.

Le directeur du service de la Circulation a expliqué que cette deuxième sortie à la hauteur de la rue Namur permettrait un déchargement plus rapide et accélérerait la circulation sur le boulevard Decarie.

Les conseillers Dave Rochon et Raymond Mondor ont soutenu que ce "bout de chemin" servirait à tout le monde et qu'il serait illogique d'en faire porter le coût d'aménagement sur les seules épaules des propriétaires riverains.

LA GREVE DE L'ACIER

Eisenhower invoquerait la loi Taft-Hartley pour des raisons de défense

New-York — Le secrétaire au travail, James P. Mitchell, vient d'être désigné par le président Eisenhower pour faire enquête sur la grève de l'acier, actuellement en cours d'une semaine.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Washington, Mitchell a déclaré que le gouvernement insistera encore pour que les parties cherchent à trouver une formule d'entente qui mettra fin à cette grève.

Pendant ce temps, il avait pris les dispositions pour agir conformément aux lois qui donnent au secrétaire au Travail les pouvoirs de faire enquête dans tout conflit qui est d'un intérêt public.

Il informera le gouvernement des résultats de son enquête et qui permettra au président Eisenhower de décider s'il doit intervenir en vertu de la loi Taft-Hartley.

Cette loi permet au président des Etats-Unis de demander une injonction de 80 jours ordonnant aux grévistes de reprendre le travail quand l'intérêt public est en jeu.

La défense

De son côté, le secrétaire au Commerce a annoncé qu'il allait prendre des mesures d'urgence pour accorder la priorité aux projets de défense et aux projets atomiques dans la livraison de l'acier.

Un relevé de ce ministère sur les effets de la grève sur les besoins de la défense pourrait également amener le président Eisenhower à prendre une injonction aux termes des clauses d'urgence de la loi Taft-Hartley. On répète cependant

qu'Eisenhower hésiterait avant d'imposer une telle mesure qui, à son avis, ne réglerait à peu près rien.

Aucun optimisme

Des entretiens séparés avec les deux parties de la grève de l'acier n'ont apparemment rien donné qui vaille, hier. Le médiateur fédéral n'a manifesté aucun optimisme.

M. Joseph P. Finnegan, chef du Service fédéral de médiation, a rencontré séparément les porte-parole de l'industrie sidérurgique et du Syndicat des métallurgistes. Il s'agissait des premiers entretiens du genre en cinq jours.

Il a dit aux journalistes qu'il tiendrait d'autres rencontres séparées aujourd'hui. Il a réitéré sa déclaration de la semaine dernière qu'il ne prévoit pas de solution prochaine ou facile au conflit qui a entraîné l'arrêt du travail de 500.000 métallurgistes depuis mardi dernier.

Le président du Syndicat des métallurgistes, M. David J. MacDonald, participera personnellement aux pourparlers avec les représentants de l'industrie de l'aluminium dans l'espoir qu'un règlement rapide hâtera la fin de la grève dans les aciéries.

Cette tentative est inhabituelle. D'habitude, les conventions collectives avec l'industrie de l'aluminium s'inspirent de celles qui ont été signées avec les aciéries.

Les contrats avec les trois grands de l'aluminium, Alcoa, Reynolds et Kaiser, viennent à expiration le 31 juillet. Ces compagnies emploient environ

(Suite à la page 12)

AU CONGRES DE PEDIATRIE

Suicide chez les enfants Les pleurs sont souvent l'indice d'une anomalie

On dénombrait aux Etats-Unis, en 1957, 68 suicides d'enfants âgés de 10 à 14 ans. De 15 à 19 ans, dans le pays tout entier, le suicide occupe le sixième rang parmi les causes de mortalité. Entre 1955 et 1958, 290 jeunes âgés de moins de 20 ans tentaient de s'enlever la vie en absorbant du poison.

A ces statistiques sombres bien qu'incomplètes, le docteur H. Jacobson, de New York, a donné, dans une communication au congrès de pédiatrie, une explication partielle: sans s'arrêter à la qualité de la vie de société de ses compatriotes, il a observé que les tentatives de suicide surviennent en majorité dans des foyers brisés ou instables et que les causes en étaient souvent si futiles, objectivement, qu'une simple manifestation de sympathie à l'endroit des adolescents les eût probablement prévenues.

Le docteur Jacobson a de plus noté que les catholiques étaient moins portés au suicide que les protestants ou les Juifs pratiquants.

L'adolescent n'est pas encore un adulte et n'est plus un enfant. Le pédiatre appelé à le traiter devra donc déployer autant de psychologie que de science exacte à son égard. Voilà ce qu'a déclaré au congrès de pédiatrie, qui se tient présentement dans la métropole, le docteur Kurt Glaser, de Baltimore, dans une communication intitulée "Le rôle du pédiatre dans la psychiatrie préventive".

L'adolescence est l'âge de la rébellion, a soutenu le spécialiste. Divers facteurs: la croissance, l'acclimation progressive à la vie de société et à ses conventions, l'attrait du sexe opposé, poussent l'adolescent à s'insurger. Jusqu'à 14 ans la rébellion se restreint aux cadres familiaux mais par la suite elle pourra s'extérioriser dans des actes plus ou moins condamnables.

Pour bien des parents excédés, tous les pleurs d'enfants se ressemblent; mais il n'en est pas ainsi aux oreilles du docteur Samuel Karelitz, pédiatre new-yorkais qui, dans une communication au congrès de pédiatrie, a soutenu que cette manifestation infantile lui permettait de dépister certaines anomalies.

Directeur de la pédiatrie au Long Island Jewish Hospital, le docteur Karelitz a expliqué qu'il avait enregistré et étudié les pleurs et les cris d'un millier de bébés normaux et anormaux et qu'il était désormais en mesure de dire, 15 fois sur 16, si un bébé était normal ou non.

L'expérience permettrait d'importer que de le faire, a-t-il affirmé à ses nombreux collègues rassemblés dans un hôtel du centre de la métropole par le 9e congrès international de pédiatrie. Selon lui, malformations et maladies pourraient être ainsi dépistées peu après la naissance et parfois même quelques instants après l'accouchement.

Le docteur Karelitz a observé des différences subtiles mais précises entre les pleurs des bébés normaux qui ont faim, ou qui sont simplement agités, et ceux des enfants atteints de lésions cérébrales.

Le 9e congrès international de pédiatrie. Selon lui, malformations et maladies pourraient être ainsi dépistées peu après la naissance et parfois même quelques instants après l'accouchement.

Le docteur Karelitz a observé des différences subtiles mais précises entre les pleurs des bébés normaux qui ont faim, ou qui sont simplement agités, et ceux des enfants atteints de lésions cérébrales.

Le docteur Karelitz a observé des différences subtiles mais précises entre les pleurs des bébés normaux qui ont faim, ou qui sont simplement agités, et ceux des enfants atteints de lésions cérébrales.

La correction des défauts héréditaires

Il sera vraisemblablement possible, dans quelques années, de corriger par des procédés biochimiques certaines anomalies physiques ou mentales transmises héréditairement.

C'est l'espoir qu'a soulevé le spécialiste David M. Bonner, professeur à l'école de médecine de l'Université Yale, dans une conférence de presse à laquelle il s'est prêté à l'occasion du congrès de pédiatrie à Montréal.

Au stade présent des travaux de recherche, a précisé le docteur Bonner, les investigateurs

scientifiques réussissent à remplacer des gènes défectueux dans des cellules microorganismes. Nulle épreuve n'a encore été faite sur un être humain.

Le gène, a poursuivi le spécialiste, est une particule héréditaire correspondant à chacun des caractères déterminés de l'individu et influant sur l'apparition et l'évolution de ce caractère. Le déplacement ou la disparition d'un gène dans un chromosome entraîne une mutation. Il se trouve ainsi des personnes incapables d'assimiler le sucre du lait ou celui des fruits, par suite d'un défaut de métabolisme imputable à l'absence d'un gène.

Si la majorité de ces déficiences congénitales sont inoffensives, il en est qui se révèlent mortelles, a ajouté le docteur Bonner, mais il est permis de croire qu'avant 20 ans peut-être, la transplantation de gènes sera possible sur les êtres humains, et permettra de corriger diverses anomalies transmises héréditairement.



M. Léopold Roger vient d'être nommé par la Corporation des habitations Jeanne-Mance administrateur en chef du projet d'habitations connu sous le nom de "Plan Dodo". M. Roger, un membre du service de conciliation de la province de Québec depuis 1947, est âgé de 49 ans. Il a été successivement comptable, instituteur, travailleur social de Montréal, contrôleur, pale-maitre et gérant du personnel d'une entreprise au temps de guerre. Choisi parmi six candidats, M. Roger s'est rendu à étudier sur place divers autres projets publics d'habitations à bres à Toronto, Boston, New-York et Baltimore. M. Roger entrera en fonction le 1er août.

Pointe-aux-Trembles: gratuité pour quatre années de cours classique

La Commission scolaire de Pointe-aux-Trembles va demander au Département de l'instruction publique la permission de payer les frais de scolarité des étudiants et des étudiantes de Pointe-aux-Trembles qui veulent entreprendre leurs études classiques à Montréal, à l'Assomption ou ailleurs.

Le mariage et le droit des parents

OLDENBURG, Allemagne occidentale. — Un tribunal allemand a décidé qu'un père catholique ne peut refuser à sa jeune fille le droit de se marier en dehors de sa religion, uniquement parce que l'Eglise catholique le défend.

L'édition de juillet de la revue judiciaire The Schleswig-Holstein mentionne que la Cour de justice a statué que la position de l'Eglise n'est pas, juridiquement, une raison valable pour s'opposer à l'union d'une catholique avec un non-catholique.

La Cour a de plus précisé qu'à partir de l'âge de 14 ans, un enfant a, juridiquement, le droit légitime de décider par lui-même laquelle des religions il adoptera.

La Cour a toutefois concédé que les difficultés religieuses, peuvent être la cause de nombreuses frictions conjugales, mais qu'elles ne donnent cependant pas aux parents le droit de refuser leur consentement à un mariage.

Cette décision a été adoptée

lundi soir à l'unanimité des commissaires après une proposition en ce sens faite par M. Roméo Soucy.

Ce dernier a expliqué que si les écoliers du cours primaire bénéficiaient actuellement de la gratuité scolaire jusqu'à la douzième année, il n'était que normal et juste que les élèves qui abandonnent le cours primaire après la septième année pour suivre des études classiques bénéficient également de la gratuité scolaire.

Interrogé à ce sujet hier, le président réélu de la Commission scolaire, M. Roger Marchand, nous a déclaré que tout d'abord la Commission scolaire devait obtenir l'autorisation du Conseil de l'instruction publique.

"Je ne vois pas pour quelle raison on pourrait nous refuser cette autorisation, nous a-t-il déclaré, puisque déjà la Commission scolaire défrayait les frais de scolarité des élèves de Pointe-aux-Trembles qui fréquentaient la section classique de l'Académie Roussin.

M. Marchand a ajouté qu'à cause du nombre restreint d'élèves dans cette section la direction de l'Académie Roussin allait discontinuer cet enseignement à l'automne.

"C'est pourquoi continue-t-il, la Commission scolaire a pris la décision de continuer de payer ces frais de scolarité aux élèves de Pointe-aux-Trembles qui devront suivre des études classiques à l'extérieur de notre municipalité.

"Qu'il se soit à Montréal, à l'Assomption ou ailleurs, a-t-il dit, notre Commission est prête à absorber les frais de scolarité que nous versions habituellement à l'Académie Roussin, soit des mensualités variant de \$15 à \$20 par mois, par élève, selon la classe qu'il fréquenterait.

M. Marchand a ajouté que si

Une grève est réglée, une autre éclate et 3 autres sont imminentes en C.-Britannique

VANCOUVER. — Une des multiples grèves de la Colombie-Britannique a pris fin, hier. Mais dans l'ensemble, le climat n'est pas amélioré dans le monde du travail organisé.

Les maçons ont repris la truelle après neuf jours de grève. Mais une autre grève a éclaté et trois autres sont imminentes.

Soixante-dix poseurs de tuiles et tapis ont déclenché une grève contre neuf employeurs à Vancouver afin d'obtenir une majoration horaire de 55 cents. Ils gagnent présentement \$2.20 l'heure. Par ailleurs, les 1.200 treffeurs forment une section de la Fraternité internationale des ouvriers de l'électricité (CTC) et l'Association internationale des ouvriers du métal en feuilles (CTC) s'apprentent à un vote de grève.

Une grève est également imminente dans l'industrie des pêcheries qui groupe 10.000 syndiqués. Les Pêcheurs unis et le Syndicat des ouvriers unis des pêcheries ont fixé la date de leur grève au 25 juillet si les salaires et les prix du poisson ne sont point majorés.

M. James Sinclair, président de l'Association des pêcheries de la Colombie-Britannique, croit fermement que la grève ne peut être évitée.

LES VOLS D'OBLIGATIONS

Frank Ferrara est mis en accusation à New Haven, Conn.

NEW-HAVEN, Conn. — Frank Ferrara, âgé de 57 ans, a comparu lundi devant une Cour de district des Etats-Unis en marge des vols d'obligations commises à la Société nationale de fiducie, à Montréal, le 25 janvier 1958, et à la Brockville Trust and Savings Company, à Brockville, Ontario, le 3 mai 1958.

Il a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir conspiré en vue de transporter aux Etats-Unis des obligations volées dans ces institutions bancaires.

Originaire de Boston et incriminé par un grand jury fédéral américain en janvier dernier, Ferrara avait été arrêté à Miami, le 16 avril dernier.

L'acte d'accusation mentionne qu'il a été trouvé en possession de \$76.000 d'obligations volées à Montréal et à Brockville.

Hier, lors de sa comparution, son procureur a reçu un délai d'un mois pour soumettre sa défense, le département du procureur de l'Etat ayant également un délai analogue pour répondre. La date de l'enquête préliminaire du prévenu sera fixée ultérieurement.

Le cautionnement de Ferrara pour sa mise en liberté provisoire a été maintenu à \$100.000.

Le Département de l'instruction publique

l'autoriserait, la Commission scolaire paierait les frais de scolarité des étudiants et des étudiantes de Pointe-aux-Trembles qui s'inscriront dans les quatre premières années du cours classique qui correspondent aux dernières années du cours primaire.

Les pilules doivent se vendre chez le pharmacien

AYLMER. — Le Collège des pharmaciens de la province de Québec a fait parvenir à un marchand de cette localité une lettre circulaire l'avertissant que c'est une infraction à la loi provinciale de la pharmacie que de vendre certains remèdes pour les maux de tête ailleurs que dans les pharmacies.

Ces remèdes, des comprimés à base d'acide acétylsalicylique, sont généralement en vente dans les épiceries et autres magasins de la ville d'Aylmer.

La lettre circulaire en question, signée par M. Emile Codrère (Jean Narrache) registraire du Collège des pharmaciens, souligne que la vente de produits tels que "l'aspirine" et "l'acétophène" par des marchands autres que les pharmaciens est passible d'amendes allant jusqu'à \$500.

INFORMATION SYNDICALE

SHAWINIGAN

Règlement d'un grief qui vaut \$50,000 à des cuivistes de l'aluminium

Les chefs de sections, les finisseurs et les casseurs de croute des salles de cuves de l'Aluminium Company de Shawinigan ont obtenu, par un règlement d'un grief, au moins \$50.000 pour les mois écoulés depuis que la compagnie a augmenté leurs tâches, en février 1958. La compagnie devra, de plus, afin de ramener les charges de travail aux barèmes qui existaient lors de la signature de la convention collective de travail en 1957, également réduire de une ou de deux heures la journée de travail de ces employés.

C'est la décision que vient de rendre l'arbitre impartial nommé aux termes du contrat et qui doit rendre une décision finale et exécutoire.

Or, au moment de la signature de la convention, la charge de travail ne représentait que 85 pour cent du standard reconnu, ce qui, note l'arbitre, apparaît normal pour le genre de travail des cuivistes et représente le pourcentage atteint dans l'industrie de l'aluminium.

Aujourd'hui, les charges de travail représentent plus de 100 pour cent du standard reconnu et atteignent, dans certains cas, 130 pour cent de ce standard.

Il conclut que des rajustements s'imposent en justice sur les chiffres que nous avons cités plus haut.

En commentant cette décision, M. Marcel Pénin, conseiller technique de la Fédération nationale de la métallurgie (ICTOC), a déclaré que le syndicat exigera que la décision soit exécutée sans délai.

Il a ajouté que l'assemblée du syndicat a autorisé l'Exécutif et les représentants de la Fédération à prendre tous les moyens possibles pour faire appliquer rapidement la décision arbitrale.

M. M. Villeneuve est élu maire de Saint-François

M. Maurice Villeneuve a été élu maire de Ville Saint-François par une majorité de 150 voix, lundi. Il a défait le maire sortant de charge M. J. W. Leduc.

Quatre échevins avaient été élus par acclamation. Ce sont MM. Georges Chassé (siège No 2), Yvon Forget (siège No 3), Maurice Meunier (siège No 5) et Alphonse Jargaille (siège No 6). Les deux échevins qui ont triomphé à l'élection de lundi sont MM. Paul Dery et Léopold Fortin, aux sièges Nos 1 et 4.

CUBA: PAS DE DECISION AVANT DIMANCHE?

Castro reste muet quant à son retour possible à la tête du gouvernement

LA HAVANE. — Fidel Castro a cassé la croule lundi soir à minuit avec un groupe de ses paysans dans la cuisine de l'hôtel Hilton, à La Havane, et il a refusé de dire s'il reprendrait son poste de premier ministre.

Le chef de la révolution cubaine a fait une entrée inattendue dans l'hôtel, accompagné d'un groupe de gardes du corps. Il a refusé de discuter les raisons pour lesquelles il a donné sa démission vendredi.

On se demande s'il reviendra sur sa décision aujourd'hui ou s'il fera part de ses projets dimanche prochain à l'occasion des célébrations de l'anniversaire de la première tentative de révolution.

Fidel Castro s'est entretenu avec une vingtaine de leaders paysans venus de l'ouest de Cuba pour assister aux fêtes prévues pour la fin de semaine.

"Je suis désolé pour les Etats-Unis" a-t-il dit à un journaliste qui lui demandait des commentaires à propos des déclarations faites par son ancien chef de l'armée de l'air, le major Pedro Diaz Lanz, devant une commission sénatoriale américaine.

"Je suis fatigué d'avoir toujours tout à expliquer, a-t-il ajouté, dites donc la vérité au peuple américain".

L'ex-président, étroitement surveillé

Castro traitait d'une fin de semaine passée à l'île des Pins, au large de la côte sud de Cuba. On ne sait pas s'il a eu des entretiens de caractère politique depuis son retour. On sait seulement qu'il s'est entretenu avec le président du club professionnel de baseball, Bobby Maduro.

Dans les ministères, les affaires courantes sont assurées malgré l'absence de Castro. Cependant, pour toutes les questions importantes on semble attendre qu'il ait pris une décision quant à son retour à la tête du gouvernement.

Malgré les assurances données officiellement sur la liberté de l'ancien président Urrutia, il semble bien que les gardes placés autour de sa maison, en banlieue de La Havane, contrôlent scrupuleusement les allées et venues des visiteurs.

Un des amis de l'ancien président a été soigneusement fouillé. Les gardes tiennent apparemment à s'assurer que personne ne porte de messages écrits.

Les journalistes qui voulaient voir M. Urrutia, se sont fait dire que l'ancien président ne voulait pas leur parler.

"Révolution", journal du mouvement politique castriste, rapporte l'arrestation d'un nouveau groupe de suspects. Ce journal déclare que ces suspects avaient projeté de jeter la panique à La Havane afin de faciliter une invasion de l'extérieur.

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Directeur-gérant: Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press et à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

CANADA hors Montréal et banlieues, \$16.00; États-Unis et Empire Britannique, \$20.00; Union Postale, \$20.00 — ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$5.00. — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme maître postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTREAL, MERCREDI, 22 JUILLET 1959

Le français aux Communes

Après l'instauration de la traduction simultanée

L'instauration de la traduction simultanée a fortement accru la part du français dans les débats de la Chambre des communes. Il ne s'agit pas d'une affirmation gratuite, mais d'une constatation fondée sur l'analyse quantitative des discours et interventions dans l'une et l'autre langue qui sont consignés dans le *Hansard*. L'un de nos amis a eu la patience de faire ce relevé et il nous a communiqué les résultats qui sont concluants.

Avant l'avènement de la traduction simultanée, il arrivait souvent que l'on n'entendît pas un seul mot français au cours d'une journée de session. La proportion moyenne du français dans les débats était inférieure à 5 pour cent. Avec le nouveau système, cette proportion s'est élevée de 10 à 15 pour cent.

La part du français pourrait s'accroître encore davantage. Il suffirait que tous nos députés s'expriment régulièrement en français. Il se trouve que nos parlementaires les plus expérimentés, qui ont acquis pendant des années l'habitude de s'exprimer en anglais pour se faire écouter de la majorité de leurs collègues, n'ont pas pour la plupart modifié leur façon d'agir au cours de la dernière session. En outre, plusieurs nouveaux députés ont fait de grands efforts pour parler l'anglais même lorsqu'ils ne possédaient cette langue qu'imparfaitement.

Nous croyons que tous nos députés — et aussi nos ministres — devraient maintenant se faire un devoir de s'exprimer régulièrement dans leur langue maternelle à la Chambre des communes. Ce n'est que pour poser un geste de courtoisie ou adresser un appel particulier à la députation anglaise qu'ils pourraient occasionnellement s'exprimer dans l'autre langue. C'est d'ailleurs la conduite que tiennent les députés anglo-canadiens qui se sont donné la peine d'apprendre le français en ces dernières années.

Avant l'instauration de la traduction simultanée, d'aucuns ont combattu le projet en prétendant qu'il détournerait les députés de langue anglaise de tout effort pour apprendre le français. C'est précisément le contraire qui s'est pro-

duit. Le nombre des députés de langue anglaise qui suivent des cours particuliers de langue française à l'usage des parlementaires va sans cesse croissant. En revanche, le nombre des députés de langue française qui se donnent la peine de se perfectionner en anglais reste aussi élevé que jamais.

La connaissance de l'autre langue officielle n'est pas utile seulement à la Chambre des communes même. Elle est encore plus utile dans les comités parlementaires et dans les caucus et surtout dans les antichambres des ministres, dans les bureaux des ministères et dans les réceptions où l'on ne peut tout de même pas recourir à la traduction simultanée. Elle peut encore servir dans les tournées électorales.

Après comme avant l'instauration de la traduction simultanée, tout député aux Communes canadiennes a intérêt à être bilingue s'il veut jouer un rôle parlementaire de premier plan. La seule différence, c'est que nos représentants à nous ne sont pas condamnés à une inactivité presque complète s'ils ont de la difficulté à s'exprimer en anglais comme c'était le cas auparavant.

La réforme n'est pas encore complète. Avec les années, la traduction simultanée devrait s'étendre aux comités parlementaires et au caucus des partis où elle rendrait les mêmes services qu'à la Chambre des communes. Cela devrait se faire graduellement et assez rapidement, au fur et à mesure que l'on se rendra compte des avantages du système et selon que nos députés insisteront pour qu'on les mette pratiquement sur le même pied que leurs collègues de langue anglaise.

On peut prévoir le jour prochain où le Sénat voudra se donner un système de traduction simultanée tout comme la Chambre des communes.

Le bilinguisme se trouvera alors consacré en fait comme en droit au Parlement canadien. Et les députés de l'une et l'autre langues se sentiront encouragés à connaître les deux langues officielles.

Pierre VIGEANT

Blocs-Notes

Les duplessistes et Radio-Canada

Le député de Roberval, M. Jean-Noël Tremblay, a exprimé sans ambages les griefs des duplessistes contre Radio-Canada. Son accusation peut se résumer en trois mots: immoralité, parti pris, favoritisme.

La première accusation peut se soutenir jusqu'à un certain point. La télévision nous a servi de temps en temps des spectacles choquants. Il y a à Radio-Canada des gens qui ne font pas la différence entre ce qui est à la rigueur tolérable dans un cabaret, mais qui est inconvenant dans un salon. La télévision pénètre dans les familles. Sauf aux heures très avancées, l'on devrait être particulièrement sensible à la qualité morale des spectacles.

Cette réserve étant faite, il n'est pas, qu'on classe arbitrairement comme gens de droite, on rencontre des gens comme Michel Chartrand, Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand, Thérèse Casgrain, qu'on classe arbitrairement comme gens de gauche. Et puis, on a pu voir les figures d'un nombre beaucoup plus grand de participants qui ne se situent ni à droite ni à gauche, qui sont à gauche sur certains sujets et à droite sur d'autres. Dans l'ensemble, l'équilibre des participants et des idées était assez bien réalisé.

Mais en fait, ce que les duplessistes de la trempe de Jean-Noël Tremblay voudraient, c'est une télévision à eux tout seuls, une télévision avec petits numéros, une télévision avec tolérance, patronage et corruption, une télévision où Julien Morissette interrogerait chaque soir le député de Jeanne-Mance, M. Cusack, sur l'utilité d'une opposition parlementaire et où l'avocat Laganier cesserait régulièrement de la vaisselle avec ses pattes d'éléphant.

Les petits amis

Serait-il vrai qu'il existe des favoris à Radio-Canada? Que certains artistes et certains commentateurs seraient plus favorisés que d'autres? C'est possible, encore que la chose ne soit pas prouvée. Mais là encore, on nous permettra de faire remarquer que des adversaires notés ont fait une carrière à la radio et à la télévision d'État à l'époque des libéraux, sans accusation gratuite. Robert Rumilly, Marcel Clément, François Albert Angers, Roger Duhamel, Julia Richer, Julien Mo-

qu'un, a paru à l'écran aussi souvent que n'importe qui. Sa valeur personnelle, faite de culture et d'aisance, l'emportait sur le handicap que pouvait lui créer son affiliation politique.

Le député de Port Arthur, M. Fisher, a accusé les hommes de Duplessis de vouloir anéantir Radio-Canada. Il est évident que M. Fisher connaît bien mal la province de Québec. Ce que les duplessistes veulent, ce n'est pas anéantir Radio-Canada, c'est d'en faire un instrument à leur service exclusif. Selon toute évidence, ils n'y arriveront pas. Le tempérament anglo-saxon s'accommoderait mal de pareils fanatismes.

Pagaille à Louiseville

L'invasible peut souvent se produire, surtout dans la province de Québec. Louiseville a fusionné ses deux municipalités scolaires, mais elle possède deux groupes de commissaires, les bleus, députés fédéral et provincial en tête, d'une part, les rouges d'autre part. Qui détiendrait l'autorité? Qui a le droit de retenir les services du personnel enseignant? Qui sera autorisé à signer les ordres de paiements? Nul ne le sait. Pas même le surintendant qui a délégué sa responsabilité sous prétexte que les tribunaux auront à se prononcer sur cette cause-type.

Du strict point de vue légal, le surintendant a probablement raison. Mais au-dessus des considérations purement juridiques, il y a l'éducation des jeunes. Les classes ouvriront-elles à Louiseville le 2 septembre prochain? Dans l'affirmative, à qui devront obéir les maîtres et les maîtresses d'école? Si la loi ne permet pas au surintendant de trancher le noeud de vipères, il devrait s'employer à faire accepter par les deux partis l'épreuve d'une élection. Les contribuables de Louiseville n'ont pas eu la chance de se prononcer. C'est à eux qu'il appartient de dire laquelle des deux factions doit conduire les affaires scolaires.

G. F.

Il connaît le tabac



Doxois: j'va vous expliquer mon plan...

L'ACTUALITÉ

La Bretagne via la Côte d'Amour et le Finistère

LA BAULE, grande plage touristique, située au creux d'une large échancrure à l'abri des vents, se voit la réplique bretonne du flottage breton, et bruisse des plages de Provence. Dancing, casino et grands restaurants y gouvernent l'atmosphère des mondains toujours en quête d'un cha-cha-cha, d'un whisky, ma chère? ou peut-être d'un certain sourire. La gent humaine y recherche désespérément cette ambiance du tonnerre mais se retourne, s'empare, s'empare de l'atmosphère faite sur mesure. Les corps superbement ambrés inspirent le plus souvent des airs de lassitude qui se repercutent plus ou moins dans une série de gestes et postures stéréotypés.

LE CROISIC, petit port de pêche très vieux et d'autant plus savoureux, qui prend un semblant d'air touristique avec ses bars et ses dégustations de mets de mer mais qui ne perd pas pour autant cette rudesse de la mer ont les yeux plissés à force d'être enivrés par de vastes horizons, mais leur imposante carrure est en mesure de résister aux bourrasques. Les éléments se déchènent de façon inattendue sur toute la longueur découpée de la Côte armoricaine. Armor ainsi qu'on appelle et qu'on appelle encore la Bretagne en langage breton. Plus récemment encore est la mer quand elle cherche le FINISTÈRE, entre Concarneau et Pointe du Raz.

FINISTÈRE, nom qui origine du mot finir, qui veut dire, bien entendu, veut dire terminus, fin point de l'Europe qui rassemble toutes ses audaces et son entêtement pour fonder vers la rade Atlantique, sans être protégée par aucune baie, toujours saisi de vent. La Bretagne a sans doute son armure à même ses falaises farouches, ses promontoires à la pulpe rugueuse aux formes échangées et insolites que se tiennent là dressées entre ciel et mer. Grands qui affectent les mouvements figés dans l'espace de la statuaire moderne, et qui ne cèdent en rien de leur structure anguleuse aux caresses agressives et inlassables de la mer. Tout cela contribue d'ailleurs à donner à la Bretagne ce caractère épuré, si austère quelquefois. Je récite quelquefois parce qu'il faut être aveugle pour ne pas voir se rejouer ces marins qui s'enveniment gaillardement une fillette (nom qu'on donne aux petites boutelles du premier Muscadet, vin de la région) les jours de fête et de bonne pêche. Et, croyez-moi, les jours de fête sont nombreux. J'ajoute que ce n'est pas là le propre de la Bretagne mais de toute la France.

Les pêcheurs qui se groupent pour trinquer résistent pourtant à l'idée de coopérer pour le travail. Et voilà qui n'est plus une idée mais un fait établi dans notre belle Gaspésie. Mais en le considérant de près, le système breton n'est pas si mauvais.

Dans chaque petit port existe une botisse importante qui reçoit les pêcheurs avec leur pêche. Il s'y trouve d'autre part, les entremetteurs, les marchands locaux, les restaurateurs et tous les autres acheteurs éventuels. Et c'est là qu'il faut être très attentif. LA CRIÉE, c'est-à-dire l'encan au poisson. Voilà du spectacle, de l'authentique, de la véritable Comedia DEL ARTE. Il y a celui qui est préposé à la CRIÉE et qui lance à tue-tête un tas de chiffres et de mots bretons. Les acheteurs et consommateurs consentent alors un mutisme étonnant, un mutisme qui parle.

Là-bas, une petite vieille impertinante établit un dialogue unique en son genre avec le gars de la CRIÉE et cela toujours avec des renforcements de la mention, des signes négatifs de la tête jusqu'à ce que le gars de la CRIÉE lui arrache un signe affirmatif qu'elle semble donner à contre-cœur d'ailleurs.

Tout ceci se déroule tellement rapidement que nous avons peine à faire le point avec le petit greffier secrétaire qui doit enregistrer ces prix ambivalets selon l'importance variée des acheteurs et des achats. Ce système n'est donc pas celui qui favorise les monopoles.

Parlons maintenant gastronomie. Que dire des crêpes bretonnes, fines et croustillantes, enrobées d'un beurre délicieusement frais et légèrement salé. Cette friandise va de soi avec la fameuse boisson de cidre.

Cuisine du nord, cuisine au beurre. Sole au beurre noir, flétan au beurre noir, raie au beurre noir. Hors-d'œuvre variés, huîtres, palourdes, avoines de mer, langoustines servies avec beurre frais. Langoustes aussi pour ceux du système... décimal n'en conserve pas d'allergies. Petits et gros poissons cuits au court bouillon sont encore servis avec du beurre, mais cette fois du beurre fondu, doré et chaud sans être cuit. On varie quelquefois avec la belle hollandaise onctueuse à peine citronnée. Les hôteliers et restaurateurs servent volontiers de la mayonnaise aux Parisiens, mangeurs forcés de cette sauce qui se défend bien d'ailleurs. Les Parisiens aussi se défendent bien même en Bretagne.

Monseigneur Curmion, célèbre gastronome, qui déclarait: "Tout poisson nait dans l'eau et doit mourir dans l'huile." Eh bien, monseigneur Curmion est glorifié chaque jour en Provence tandis qu'il passe pour un quelconque personnage en Bretagne.

Telle est la grande loi des réactivités de cause à effet.

Colette LEFEBVRE

Lettres au "Devoir"

Un procès de tendance

Monsieur le directeur,

Je ne puis laisser passer sans silence l'article de M. Henri Fesquet ("Le Devoir", 15 juillet). Il est permis à tout chrétien de préférer le style d'un pontificat à celui d'un autre; mais exalter Jean XXIII en abaissant, sur un ton desxivoite pour ne pas dire gamin, Pie XII, son prédécesseur immédiat, n'est pas d'un esprit catholique.

Ce qui l'est encore bien moins, c'est la phrase suivante: "Evêque de Rome d'abord. Les Romains ne tardèrent pas à s'en apercevoir, qui avaient quelque peu oublié que le souverain pontife — *primus inter pares* — est évêque de Rome avant d'être chef de l'Eglise catholique." C'est, au moins dans les termes, l'affirmation même du gallicanisme français, du josphisme autrichien, du philippisme espagnol.

Sans remonter au Concile du Vatican ou plus loin encore à saint Augustin, saint Irénée, saint Cyprien de Rome, il suffit de relire son petit catéchisme pour apprendre que le pape n'est pas "*primus inter pares*"; il est le vicair visible du Christ invisible à qui ont été confiés les clefs du Royaume. Ce qui veut dire, à y réfléchir le moins, que les évêques possèdent leur juridiction dans la dépendance du pape, quels que soient ses goûts, son charme personnel, le ton particulier de son enseignement. Si l'institution de l'épiscopat ne saurait être abolie puisqu'elle est de droit divin, l'évêque, en tant qu'il est évêque, n'a de juridiction que si elle lui est confiée par le pape qui peut la lui retirer, l'évêque, sans doute, n'est pas simplement un vicair du pape; mais celui-ci a toujours le droit d'intervenir directement dans un diocèse. D'après des expressions que Jean XXIII em-

ploie volontiers, le pape est le "Pasteur universel", le "Pastor des Pasteurs", l'Evêque des Evêques.

De plus, Pierre était déjà vicair de Jésus-Christ, en ce matin clair où, après une pêche miraculeuse, le Seigneur, sur une grève du lac de Galilée, lui conféra la juridiction suprême, immédiate, universelle qu'il lui avait promise sur le chemin de Césaire.

Il ne s'agit pas ici d'une option temporelle qui puisse faire les frais d'une discussion autour de la "Table ronde". C'est une vérité de foi définie. "Le Devoir" a mal fait de prendre tel quel son compte l'article du "Monde".

Luigi d'APOLLONIA, S.J.

NDLR. — L'article de M. Henri Fesquet, que nous avons reproduit dans "Le Devoir" du 15 juillet était un article d'atmosphère sans prétention scientifique, encore moins théologique. Avec une sympathie évidente, l'auteur cherchait à dégager certains traits de la personnalité de Jean XXIII sans pour autant, comme le prétend le père d'Apollonia, "abaisser" Pie XII.

C'est une vieille habitude chez le père d'Apollonia de sortir une phrase du contexte d'un article pour faire à l'auteur un procès de tendance. Il s'est déjà livré à cet exercice malhonnête sur un de mes articles en 1955, me faisant dire exactement le contraire de ce qu'un esprit honnête pouvait normalement comprendre. Comme théologien, le père d'Apollonia me paraît à peu près correct. Il lui manque deux choses: du point de vue humain, le bon sens, du point de vue chrétien, la charité.

Ce sont là des probabilités. Mais ce qui n'est pas encore clair c'est la forme concrète que pourrait prendre ce système plus autoritaire.

L'homme fort de l'Inde

L'hypothèse la plus réaliste est que, pendant que les temps au moins, le Congrès restera au pouvoir. Mais, privé de la direction de M. Nehru et de plus en plus menacé sur la gauche, le parti se tournerait vraisemblablement vers une politique plus conservatrice. Le pandit Pant, l'actuel ministre de l'Intérieur, pourrait être le successeur immédiat de M. Nehru. Mais il a soixante-deux ans, et il n'est pas en bonne santé. L'homme dont le nom revient le plus souvent est Moraji Desai, présentement ministre des finances. Les grands industriels et les personnalités les plus importantes du monde des affaires se plaisent à souligner qu'il est un partisan convaincu des méthodes autoritaires et qu'il a la réputation justifiée d'être "l'homme fort" capable de maintenir l'ordre dans une Inde en proie à l'agitation sociale. Les portraits enthousiastes qu'on fait de lui certains des journaux américains les plus influents au cours de sa récente visite aux Etats-Unis semblent confirmer la conviction générale que c'est sur lui que s'est porté le choix des Américains.

Sous sa direction la "libre entreprise" regagnerait perdu le terrain qu'elle a perdu au profit de la "structure socialiste de la société" de Nehru. Dans la mesure où son régime s'appuierait sur les intérêts établis et aurait donc peu de chances de s'attaquer aux réformes en suspens, l'Inde aurait un besoin de plus en plus grand de l'assistance financière occidentale et se rapprocherait, logiquement, de ceux pour leur plus grand bien physique et moral.

Merci aussi aux commanditaires: Les Caisses Populaires et l'Assurance Vie-Desjardins. Réclame assez discrète.

Félicitations au réalisateur, Paul Legendre et à l'animateur, Roland Lelièvre qui s'y connaît!

Viendront-ils encore dans l'Ouest canadien pour faire quelques enregistrements? Nous les avons tellement appréciés quand ils y sont venus, il y a quelques années.

C'est un de ces programmes qu'on tient à ne pas manquer.

Bravo donc et bon succès!

Roger DUCHARME, ptre Gravelbourg, (Sask.)

Une troisième possibilité

S'il est vrai, comme beaucoup le pensent, que la fatigue, l'ignorance et l'apathie, renforcée par l'obscurantisme religieux, immensif réaffectent les Indiens contre le rétablissement de la révolution asiatique, alors en effet les souffrances de l'Inde ne seront pas soulagées de sitôt. Mais dans ce cas les passions déposées par des siècles de faim et d'humiliation n'en finiront pas moins par s'exprimer une autre fraction importante de l'humanité dans la lutte révolutionnaire pour une part de progrès trop longtemps refusée.

Cependant, même à cette heure tardive, le soutien occidental peut donner sa chance à une troisième possibilité. Il s'agit de permettre à l'Inde de rattraper son rythme de progrès de celui de la Chine, mais, avec l'aide occidentale, au prix de moins de souffrances. Encore est-il impératif de comprendre que le problème n'est pas d'abord de donner plus d'argent. Il est beaucoup plus de réviser des attitudes politiques et d'être prêt à accepter et à encourager des méthodes qui, même si elles sont étrangères à l'expérience occidentale, sont les seules qui aient des chances de donner des résultats dans le cadre socialiste indien.

Une réussite même partielle porterait ses fruits bien au delà des frontières de l'Inde. Elle pourrait rétablir une confiance sérieusement entamée dans l'efficacité de la collaboration avec l'Occident d'un des pays sous-développés du monde. Elle apporterait une contribution plus importante à la sécurité occidentale que les plus merveilleux instruments de destruction massive.

Tibor Mendel.

FIN

(Tous droits réservés pour "Le Devoir et Le Monde".)



Mme Rakel Sewerlin, membre du Parlement norvégien et présidente du Département des affaires sociales.

Les Norvégiennes d'aujourd'hui

"La Norvégienne, me disait une jeune vendeuse de Trondheim, est une femme comblée. Elle peut aujourd'hui accéder à n'importe quelle situation dans le commerce, l'industrie ou les professions libérales, voire à un poste gouvernemental. Regardez dans les journaux: il y a deux fois plus d'offres d'emploi pour les femmes que pour les hommes".

On pourrait dire, naturellement, que cette situation privilégiée de la femme prévaut aussi dans toute l'Amérique du Nord. En Europe, toutefois, ne peut-être n'est-elle nulle part aussi caractéristique que dans les pays scandinaves, et surtout en Norvège, où une femme peut devenir ministre du culte si tel conseil local d'église y consent.

Voulez-vous un bref exemple illustrant la situation de la femme en Norvège? Voici quelques faits que j'ai moi-même relevés dans une circulaire du Norske Kvinners Nasjonalrad. — Conseil national des femmes norvégiennes.

Actuellement, sept femmes siègent au Parlement norvégien: l'un des directeurs de la radio d'Etat est une femme; 12 p.c. des membres de la presse norvégienne sont des femmes, et celles-ci comptent pour près de la moitié du personnel enseignant dans les écoles primaires. Un peu partout, de petites associations soutiennent par le gouvernement, l'industrie ou

le commerce, organisent des séjours de vacances pour les mères de famille qui ne peuvent s'offrir les loisirs auxquels elles auraient droit, et dans les grandes villes, des entreprises commerciales s'occupent de placer les femmes mariées qui désirent travailler quelques heures ou quelques après-midi par semaine, dans le quartier de leur choix.

De la tutelle à la souveraineté

L'émancipation de la femme, en Norvège, pays dont la structure sociale demeure très fortement hiérarchisée jusqu'au début de ce siècle, est relativement récente. Elle ne fut complète qu'en 1939 lorsque, après d'interminables polémiques, il fut enfin décidé que les postes gouvernementaux et ceux des services civils seraient accessibles aux femmes également. Auparavant, la femme norvégienne, extrêmement dépendante de son mari, était tenue sous une sorte de tutelle par trop humiliante. Ainsi, la constitution nationale de 1814 qui définissait les principes de liberté et d'égalité, ne faisait aucun cas de la femme en tant que citoyenne. Jusqu'en 1845, il fallait qu'une femme obtint un "certificat royal de majorité" pour être reconnue majeure. Elle ne jouissait pas des mêmes droits que l'homme en matière de succession, ne pouvait administrer un domaine, exercer un métier ou gérer un commerce de son choix, etc. Et ce n'est pas tout. Une sorte de favoritisme à l'endroit des hommes régnait dans le domaine de l'instruction. Aussi ce n'est qu'en 1876 que les femmes furent admises aux écoles secondaires et, dix ans plus tard, elles pouvaient enfin fréquenter les universités.

Durant la première moitié du 19e siècle, deux femmes de lettres, Camilla Collett et Aasta Hansteen, furent à l'origine du mouvement féministe norvégien. Plus tard, des écrivains et

des hommes politiques explorant les différents aspects de la condition sociale, favorisèrent l'émancipation féminine. Parmi ceux-ci, Henrik Ibsen fit oeuvre de novateur. Son drame "Maison de Poupée", heurta les principes rigides de la bonne société d'alors. N'était-ce pas scandaleux, disait-on fort hypocritement, qu'une femme mariée, l'héroïne de cette pièce, abandonne son mari et ses enfants à seule fin de cultiver ses dons innés, développer sa personnalité et satisfaire ses plus vives aspirations?

La femme dans la société norvégienne

Jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale, la Norvège avait toujours été un pays essentiellement rural où l'économie reposait sur l'agriculture et la pêche. Aussi, dès le moyen âge et l'avènement du christianisme en Norvège, la femme se trouvait-elle, comme dans tout groupement rural, au centre de la société, même si son rôle semble obscur et ingrat. Il y a une trentaine d'années, à peine un quart des femmes norvégiennes possédaient l'eau courante, et le travail quotidien des femmes, à la campagne était long et harassant.

Aujourd'hui, le modernisme a bouleversé tout cela et, si dans le nord du pays la vie est encore relativement dure, à cause du climat et de l'isolement surtout, le sort de la femme norvégienne a évolué avec l'époque. Durant la dernière guerre, alors que l'occupation du pays et le manque de ressources rendaient l'existence de chaque jour précaire, les femmes norvégiennes eurent fort à faire. Beaucoup d'entre elles servirent dans les mouvements de résistance et leur dévouement, leur héroïsme en maintes circonstances firent naître entre les sexes une égalité jusque là atténuée.

Dans les grandes villes comme Oslo, Bergen ou Trondheim,

Prochain camp liturgique

Le prochain camp liturgique aura lieu du 24 au 28 juillet. L'animateur en sera monsieur François Rioux, curé de Rimouski. Rappelons que M. Rioux a fait ses études classiques au Séminaire de Sainte-Thérèse et ses études de théologie à l'Université Laval. Professeur de philosophie au séminaire de Rimouski pendant dix ans, puis aumônier diocésain d'action catholique pendant cinq ans, il est depuis 18 ans, curé à Rimouski.

Le ministère paroissial n'a jamais interrompu une vie d'étude, une vie consacrée au service de l'action liturgique et de l'apostolat laïque. Pasteur plein d'expérience et de doctrine, il sait présenter le message chrétien d'une façon à la fois vivante et pratique, en théologien et pasteur.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'Apostolat liturgique, 460 est, rue Lagachetière - V.I. 5-0787 ou V.I. 2-0287.

Au congrès international des pédiatres

Les membres de la délégation féminine du neuvième congrès international des pédiatres seront les htes de la maison Eaton à l'heure du thé et à une revue de mode, jeudi après-midi, 23 juillet.

Une revue de mode intéressante et inédite sera présentée à ces femmes venues à Montréal de toutes les parties du monde pour assister à ce Congrès.

Elles y verront des costumes esquimaux et indiens authentiques remontant aux 18e et 19e siècles, des pièces prêtées par le Musée Redpath et d'autres provenant des collections historiques Eaton. Ces costumes seront portés par des mannequins et, dans certains cas, l'on fera le parallèle entre des toilettes portées parfois bien avant le début du siècle et ce que l'on porte de nos jours. C'est ainsi que l'on verra des contrastes avec la tenue de tennis de 1900 — toilette en voile artistiquement froncée, rehaussée de dentelle, dont la jupe s'arrête à la cheville — à côté de la jupe très courte qui fait fureur aujourd'hui dans les cercles de Wimbledon. L'on verra aussi évoluer la baigneuse d'autrefois, chaussée de bas noirs, coiffée d'un bonnet de bain de cette époque qui contrastera avec le maillot ultra-court porté de nos jours; la seule similitude entre ces deux tenues sera la jupe, portée aussi aujourd'hui parce qu'elle est pratique pour le déjeuner ou la détente au patio. Et pour illustrer comme la mode puise sans cesse son inspiration dans le passé, l'on verra une "belle" de 1950, en robe du soir dont la jupe est gonflée par une crinoline et une robe du soir, moderne signée par Marty de Suisse. Un tailleur que portait l'élégante de 1800, défilera côte à côte avec un tailleur dernier cri, conçu par Sybil Connolly, de Dublin qui fait partie des collections Eaton de l'automne 1959.

L'on verra aussi au cours de ce défilé des costumes historiques, personnages qui semblent sortis des livres de l'histoire Canadienne tels deux costumes d'indiennes, faits de peaux de daim, brodés de perle, portés avec des mocassins de l'époque et une robe d'enfant, probablement de celui d'un Grand Chef. Un costume authentique d'Esquimaux, costume dont la mode s'inspire pour lancer le "Kul-e-Tuck", un mot esquimaux qui veut dire parka. A l'automne 1959, l'on portera ce parka qui sera doublé de peluche d'Orlon et dont le capuchon sera garni de fourrure, à la façon des Esquimaux.

Les femmes constituent près de 40 p.c. des travailleurs et la moitié des femmes mariées ont une occupation lucrative, fût-elle à temps partiel. En tête de toutes les entreprises industrielles ou commerciales employant des femmes se trouvent l'industrie textile, les fabriques de vêtements, les usines de mise en conserve et de produits alimentaires.

Il y a d'ailleurs une certaine analogie entre ce que nous venons de dire ci-dessus et la teinte des vêtements. Ainsi, une note fraîche et fleurie conviendrait mieux avec des tons pastels alors qu'une composition plus recherchée et sophistiquée sera tout indiquée avec des couleurs strictes ou très vives.

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Manifestation extérieure
 - 2—Neuf — Obscurité
 - 3—Démonstratif — Possessif
 - 4—Marque en creux ou en relief
 - 5—Sot — Gros mangeur
 - 6—Après Vancouver — Diminution de volume
 - 7—Voyelles — En épilant: arme
 - 8—Condiment — Extrémité inversée — Ville d'eau belge
 - 9—Péninsule d'Europe — Prononce par les fiancés
 - 10—Il fait des façons
 - 11—Perte de son calme
 - 12—Connu — Petit cube — Possessif
- VERTICALEMENT**
- 1—Qui mettent le feu criminellement
 - 2—Prénom — Grecque
 - 3—Elle amène généralement une peine du tribunal
 - 4—Manque de générosité — Pas de bonne heure
 - 5—Note — En matière de Candide
 - 6—Ville de la province
 - 7—Article — Vus sur des

- Solution d'hier**
- Horizontalement:**
- MONSIEUR — IVOIRE;
 - BREF — SABLE; ETE; ER — ELLE; UN; LA — ES; BEE — INSIPIDE; NET — FASEINE; CI — OSE; NICHE; RO — RE; ITOU; IRAN — DARDANELLE; EU; ED; SALIES — NEES; SENS
- Verticalement:**
- MISERICORDE — OVAL;
 - NASEAU — SABLE; NOBLESSE; SILENCE; IDEE — ERE; PIN — TADE; IE; OPINION — DE — CUES — TUBE; LAS — EBE — NE; VEILLE — UR; EN; REIN — REEL; ECRASES —



BAIGNEUSE D'AUJOURD'HUI, BAIGNEUSE D'HIER — Le costume de bain fin de siècle: bas noirs, bonnet de bain de l'époque, jupe. Le maillot, tel qu'on le porte en 1959! Seule similitude, la jupe, pratique pour l'heure du déjeuner et la détente dans le patio. Ces deux ensembles sont en vedette à la Revue de mode présentée à la délégation féminine du neuvième congrès international des pédiatres, qui a lieu à Montréal cette semaine.

Grapho - analyse

par Mark ELLERY, B.A., C.G.A.

(Toute demande de grapho-analyse doit être adressée directement au "Devoir", en incluant la somme de \$50. pour publication dans le journal, ou \$20.00 pour une analyse plus détaillée, envoyée à domicile. La longueur du texte soumis doit être d'au moins une page.)

GAZELLE — Chez certaines personnes, c'est le cœur qui régit toutes les attitudes: chez d'autres, c'est la tête qui analyse et froidement la vie et ses problèmes, avant de déterminer la ligne de conduite à suivre. Chez vous, il y a ces deux influences. Vos sentiments influencent vos décisions et votre comportement; surtout en ce qui regarde vos relations avec vos semblables. A cause de votre cœur, vous pouvez faire preuve aisément de bienveillance et de sympathie à l'endroit des autres. Il y a moins de raideur et de sévérité dans vos attitudes, dans vos manières de faire ou d'agir. Par ailleurs, c'est votre tête qui exerce le premier rôle dans l'orientation que vous prenez dans la vie. Vous avez du jugement, de la pondération, et de la logique. Vos émotions sont fortes et durables; imprévisibles et violentes, même. Vous gardez longtemps le souvenir des joies ou des peines que vous aurez connues au cours de votre vie. Vous avez une nature passionnée. Vous aimez beaucoup la variété et le changement; vous avez beaucoup d'intérêts et de préoccupations. Certes, vous pouvez ordonner vos intérêts di-

vers, grâce à votre talent pour l'organisation; mais il est à noter que vous devrez exploiter ce talent pour éviter les conflits et la confusion. Vous faites preuve de beaucoup de souci pour le détail. Cela est excellent pour la mémoire. Vous avez de l'initiative et du courage. Et vos œuvres rendent hommage à votre sens pratique. Peu de ressentiment en vous; beaucoup de loyauté. Beaucoup de distinction, aussi; et d'orgueil. Vous recherchez les sommets, les premières places, et les honneurs. Et vous assurez votre succès, pour une large part, en vous conformant aux exigences de votre milieu social. Vous vous comporterez de telle sorte que les autres soient satisfaits de vos performances et se réjouissent avec vous de vos réussites.

Quoi? Vous pincez encore?



C'est bien cela!... Tout en souhaitant éviter un jour cette corvée douloureuse qui prélève sur votre temps libre, et qui est toujours à recommencer, vous êtes là à vous pincer encore. Et entre chaque pincage, comme si de rien n'était, quelques-uns de vos poils superflus se font voir à nouveau.

Pourquoi donc ne pas proclamer, ce jour-ci, votre "Jour d'Indépendance", le début d'une vie libre de poils superflus? Téléphonez à la clinique Gregory System et prenez rendez-vous pour vous faire épiler, sans charge ou obligation, quelques-uns des poils qui vous incombent le plus. Vous verrez alors comment la science a résolu définitivement votre problème. Les techniciennes Gregory ont été entraînées par la plus vaste organisation d'experts en épilation permanente au Canada. Avec une habileté inouïe, selon la partie à épiler, elles parviennent souvent à éliminer en une heure plusieurs centaines de poils superflus. L'épilation est sans douleur, de toute sécurité et les poils ne repoussent jamais plus. Aussi, vous avez la certitude qu'après l'épilation, aucune trace ne restera sur votre peau. Grâce à la rapidité de la nouvelle méthode Gregory, le prix de l'épilation a pu être baissé au niveau de toutes les bourses.

Téléphonez donc de suite pour fixer le jour et l'heure de votre traitement d'essai gratuit!

Gregory System

CLINIQUE D'ÉPILATION SCIENTIFIQUE

A SHOWDON: Tel: MU. 1-3522 — Suite 303, Edifice Banque Royale du Canada, 5392, Chemin de la Reine-Marie, coin boul. Décarie.

EN VILLE: Tel: UN. 1-4023 — Suite 807, Edifice Carré Dominion, 1516, avenue St-Catherine, coin rue Peel, Montréal.

STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTES!

HORAIRE: 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m. — Samedi: 10 h. a.m. à 3 h. p.m.

Maux de Tête

Vite soulagés par

ANTALGINE

L'essayer c'est l'adopter

ANTALGINE

LE DEVOIR

"Le journal qui parle de tout et dont tout le monde parle"

NE TARDEZ PAS! ABONNEZ-VOUS! ABONNEZ VOS AMIS!

TARIF des abonnements!	
CANADA	
12 mois	\$16.00
6 mois	\$ 8.00
MONTREAL	
12 mois	\$20.00
6 mois	\$10.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, P. Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement

d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

NOM

ADRESSE

Suggéré par

(Prenez d'écriture lisiblement)

Comptables en administration industrielle et en prix de revient

POTINS FINANCIERS

Les stocks manquaient d'ap-
pui hier sur la Bourse de Lon-
dres. Sur celle de N.Y., il y
avait plus de résistance, après 3
séances consécutives à la baisse.
Sur les Bourses de Montréal
et de Toronto, la tendance pa-
raissait plutôt ferme.

Les prix des grains grossiers
à Winnipeg ont fléchi hier à
cause des nouvelles de pluies
favorables aux récoltes.

Shawinigan Water & Power
Company, par l'intermédiaire
de son agent de transfert, a
fait savoir à la Bourse de Mon-
tréal qu'il a été émis 30,000 ac-
tions en vertu du plan d'achat
en faveur de ses employés et
que 43,290 actions le furent à
la suite de la conversion de dé-
bentures amortissables, con-
vertibles, 5 1/2%. Il y avait donc
7,680,677 actions de la compa-
gnie émises et en circulation le
17 juillet 1959.

Toute transaction sur les ac-
tions de Arcan Corporation Ltd
fut suspendue dès l'ouverture
de la Bourse Canadienne mardi
le 21 juillet 1959. Les autorités
de cette bourse de même que
celles de Toronto feraient en-
quête au sujet de ce qui a dé-
clenché les violentes fluctua-
tions de cette valeur au début
de cette semaine, alors que les
actions de cette compagnie pas-
sèrent de \$7.25 à \$1.75.

Il y aurait détérioration dans
la qualité des leaders à Wall
Street présentement en même
temps qu'on note un plus vif
intérêt pour les titres les plus
favorables, sans oublier les co-
tes. Cette firme fait remarquer
qu'en même temps, les fonds
mutuels semblent plus conserva-
teurs et que l'on s'attendrait
à certain ralentissement du co-
té de la production industrielle.
La grève actuelle de l'acier
et les grèves possibles de tra-
vail dans les salaisons, l'indus-
trie de l'aluminium et les en-
treprises de caoutchouc consti-
tueraient d'autres facteurs dé-
favorables, sans oublier les per-
spectives de resserrement du
crédit et les mesures anti-infla-
tionnistes probables qui seront
adoptées en Amérique afin de
mettre fin à la spirale des prix.
McGraw-Hill & Co. Ltd compte
un nouveau prospectus aux clients
dans la personne de M. L. P.
Calman, ayant une expérience
d'une trentaine d'années dans
les affaires.

"Perspective", publiée par Cal-
vin Bullock en affaires depuis
1894, traite, ce mois-ci de l'in-
dustrie de la télévision et de
ses progrès marqués durant la
dernière décennie. Il en ressort
que les profits, réalisés par la
plupart des industries qui s'y
intéressent, auraient atteint
leur sommet.

COMMENTAIRES SUR

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Steinbergs Properties Ltd. émettrait \$8,250,000
d'obligations à 6%, à escompte

Le bruit court la rue qu'un important syndicat dirigé par
Dominion Securities Corporation et Flood & Company, et com-
prenant maintes maisons de placement, dont Geo-
ffrey Robert & Gellinas Inc., etc., offrira probablement en fin
de semaine une émission de \$8,250,000 d'obligations 6%, 25 ans
— échéance en 1984 — série D, première hypothèque de Steinbergs
Properties Limited. Ces valeurs seraient rachetables à 105 et
comme dame rumeur veut qu'elles soient offertes à escompte —
probablement à 98 — elles comporteraient donc un rendement
fort attrayant même à cette époque de lover élevé de l'argent.
Ce dernier pourrait bien demeurer encore quelque temps à des
niveaux élevés, vu les possibilités de nouvelles législations aux
États-Unis qui permettraient au Trésor américain de payer plus
que le taux actuel de 4 1/4% sur ses obligations. N'en est-on pas
rendu à prétendre que l'on assistera à une lutte politique l'an
prochain outre-frontière au sujet du resserrement ou non du
crédit, avec les conséquences à la hausse que l'on sait sur les
taux monétaires. Point n'est besoin d'insister sur le fait que
le lover de l'argent au Canada reflète ce qui se passe au-delà
de la ligne 45ième.

Après avoir baissé durant le 1er trimestre,
les faillites apparaissent maintenant
plus nombreuses

Selon le rapport de Dun & Bradstreet of Canada Limited,
il y eut 12 faillites commerciales dans notre district au cours
de la semaine terminée le 17 courant, représentant un passif
de \$968,943 contre 7 faillites représentant un passif de \$281,393
durant la même semaine l'an dernier. Cet accroissement est
quelque peu surprenant, d'autant plus que la statistique fédérale
vient de publier un rapport plutôt favorable. On y lit, en effet,
qu'au cours du premier trimestre de 1958, 553 faillites com-
merciales ont été déclarées en vertu des lois sur la faillite et les
liquidations, soit une baisse de 10 pour cent sur les 616 d'un
an plus tôt. Le montant total du passif est estimé à \$17,469,000
(\$19,990,000 en 1958) soit une diminution de 12.6 pour cent. Dans
le secteur commercial, le nombre de faillites a baissé de 12
pour cent (224 contre 254). Les magasins généraux, les magasins
de meubles, d'appareils ménagers et de radios, les postes d'ex-
pense, les commerces d'alimentation et d'articles pour automo-
biles ont enregistré moins de faillites, tandis que les magasins
de vêtements, les quincailleries et les commerces de matériaux
de construction en ont enregistré plus. Dans le secteur fabri-
catif, le nombre de faillites a baissé de 112 en 1958. La diminution
du nombre de faillites dans l'alimentation et les boissons, le
vêtement et le travail du bois a plus que compensé l'augmen-
tation dans la papeterie et l'impression, le travail du fer et
de l'acier, les appareils électriques et les métaux non ferreux.
Dans la construction, le nombre des faillites a passé de 93 à 109.
Dans le secteur des services, le nombre des faillites a peu changé
(71 contre 69), mais dans le commerce du transport le nombre
s'est contracté brusquement (13 contre 28). Dans l'agriculture,
les faillites ont été au nombre de 14, en légère augmentation
sur les 11 de l'année dernière.

Quebec Power Co. a gagné \$1.11 l'action durant
le 1er semestre vs \$1.06 l'an dernier

La compagnie Quebec Power annonce ses résultats du
premier semestre de 1959, qui se traduisent par un bénéfice net
de \$1.11 l'action ordinaire, à comparer à \$1.06 à la fin du premier
semestre de 1958. Les ventes d'électricité s'élevèrent à \$5,680,870
en augmentation de 10.6 pour cent, les ventes de gaz marquant
une légère diminution. L'ensemble des revenus d'exploitation
s'éleva de 10.3 pour cent à \$8,010,769. Les frais d'exploitation,
en augmentation de 11.5 pour cent, s'élevèrent à \$7,025,818. Ils
compréhendent \$2,902,837 en achats d'énergie et une provision
pour amortissement de \$653,000. Les impôts sur le revenu mar-
quent une augmentation de \$98,179 par suite de la hausse du
revenu et aussi de la majoration des taux d'imposition. Le profit
d'exploitation s'établit à \$894,951, une avance de 2.9 pour cent
et le bénéfice net à \$775,481, une avance de 6.5 pour cent. Les
dividendes trimestriels au taux de 40 cents, forment un total
de \$554,685 qui se compare à \$478,349 au taux de 35 cents l'an
dernier. Le bénéfice net à remployer s'établit à \$220,806 en
regard de \$249,679 à la fin des six premiers mois de l'an dernier.

Le Crédit Interprovincial Ltée lance une émission
religieuse de \$2,800,000 à 5 1/2% avec
échéances échelonnées sur 10 ans

Le monde des investisseurs n'a que l'embarras du choix,
présentement. En plus de l'émission précitée de Steinbergs
Properties Ltd. et de celle de \$50,000,000 de débentures, à 5 1/2%,
de la province d'Ontario, dont les livraisons auront lieu le 17
août 1959, voici que le Crédit Interprovincial Ltée annonce le
lancement d'une nouvelle émission de \$2,800,000 d'obligations,
de la série A, des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de
la province Notre-Dame de l'Assomption. Leur maison provinciale
se trouve à Vallée-Lourdes (Bathurst) dans le Nouveau-Brunswick.
Il s'agit d'obligations à 5 1/2%, première hypothèque, offertes en
souscription en coupures de \$500 et de \$1,000. Vu leur rendement
intéressant — du 5 1/2% n'est certes pas à dédaigner, même à
cette époque de lover élevé de l'argent — et, aussi, compte tenu
du fait que ces valeurs constituent un placement autorisé pour
les exécutants testamentaires au N.B. et, aussi, pour les fonds
des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques en-
registrées à Ottawa, selon l'opinion exprimée dans le prospectus
par maîtres Charron & Mercier, conseillers juridiques. Ces va-
leurs devraient donc être absorbées d'autant, plus rapidement
qu'elles comporteraient d'intéressantes garanties matérielles et
morales. La Congrégation précitée fut fondée en 1946 et, depuis
1956 elle est incorporée sous le nom ci-dessus mentionné. Elle
possède 13 institutions, représentant des hôpitaux, des sana-
toriums et des hospices. Les obligations de la présente émission,
lancée dans le but de procéder au remboursement de 3 émis-
sions antérieures, comportent une première hypothèque, et, sur
les propriétés du Sanatorium St-Joseph de St-Basile, à Mada-
waska, N.B., et sur celles de l'Hôtel-Dieu St-Joseph d'Edmundston,
à Edmundston, N.B. D'après les états financiers de cette con-
grégation, arrêtés au 31 décembre 1958, ses revenus excèdent avan-
tageusement les dépenses et son capital et son surplus dépassent
les \$5,000,000. C'en est assez pour croire à la souscription rapide
des valeurs précitées, d'autant plus que cette émission a reçu
l'autorisation réglementaire requise et qu'elle engage, en plus,
tout le crédit de la communauté religieuse mentionnée antérieu-
rement.

MARCEL CLEMENT

Canadore Mining & Development Corp

Fera des sondages dans
Barraute cet été

Selon un rapport de M. Paul
E. St-Pierre, président de Ca-
nadore Mining and Development
Corp., un programme d'explora-
tion, y compris forage au dia-
mant, vient d'être entrepris sur
la propriété de la compagnie,
dans le Canton de Barraute, à
la suite d'une entente inter-
venue avec Terra Nova Ex-
plorations Limited, une filiale des
intérêts Anglo-Newfoundland
Development Corp.

Au cours de programmes d'ex-
ploration géophysiques antérieurs,
plusieurs anomalies magnéti-
ques et électro-magnétiques fu-
rent indiquées sur la propriété.
Les travaux de détail déjà com-
mencés par Terra Nova Ex-
plorations Limited ont non seu-
lement confirmé l'existence des
anomalies précitées, mais ont
aussi révélé un conducteur nord-
sud qui pourrait avoir une très
grande importance dans l'en-
semble des données à date.

La propriété occupe une posi-
tion stratégique dans le Canton
de Barraute et on y a trouvé
un affleurement au moins à
proximité d'une anomalie ou
on observe une quantité ap-
préciable de sulfures de fer et
de cuivre.

Canadore Mining and Develop-
ment Corp., aux termes de la
présente entente d'une durée de
trois ans, conserve un intérêt
minimum de 15% dans tout
gisement économique découvert
sur les terrains optionnés. In-
térêt qui pourrait être porté
à 40% en vertu d'une clause
lui permettant de participer à
toute finance à venir.

Arcan conclut un accord avec Ray Industries Inc.

Ainsi qu'avec Canadian
Charcoal Corporation

Arcan Corporation Limited a
avisé la Bourse canadienne qu'en
vertu d'un accord avec Ray In-
dustries Inc., la compagnie s'est
engagée à acheter les actions
émises de Charcoal Supply and
Sales of Ontario Ltd pour la con-
servation de 5,000 actions ordi-
naires d'Arcan et à rembourser
la dette de Charcoal Supply, au
montant de \$100,000, due à Ray
Industries. En vertu d'une en-
tente avec Canadian Charcoal
Corporation Ltd, la compagnie
s'est engagée à acquiescer certains
terrains ainsi que de la machinerie
et de l'outillage sur les dits
terrains et elle s'est aussi enga-
gée à transférer les droits dans
certains baux avec le C.N.R.,
couvrant certains terrains, bâ-
tisses et embranchements sur les
dits terrains, le tout pour une
somme maxima de \$5,000. Il y a
donc actuellement 838,109 actions
ordinaires d'Arcan, émises et
en circulation.

Bourse de New-York

Rallèlement à Wall Street,
après 3 jours de baisse

New-York.—Les prix ont aug-
menté sensiblement hier à la
Bourse de New-York après s'être
maintenus en baisse durant
les trois jours précédents.
Les actions des automo-
teurs, qui avaient donné le ton
aux récents mouvements de
bourse, ont pris la vedette hier
avec des gains atteignant jus-
qu'à 2 points.

La moyenne que la Presse As-
sociée établit pour 60 valeurs a
haussé de \$1.80 à \$231.10.
Le virement a été de 2,950,
000 actions au regard de 2,500,
000, lundi.

Après avoir affiché une allu-
re mixte au début de la séance,
le marché s'est orienté vers la
hausse sous l'impulsion des
actions des automobiles.

Ford, Chrysler et American
Motors ont gagné 2 points et
plus.

Les prix ont également pro-
gressé à la Bourse américaine.
Le marché des valeurs cana-
diennes présentait une allure
irrégulière.

A noter...

M. B. W. Burgess vient d'être
nommé secrétaire de The Pulp
and Paper Institute of Canada.

Il possède une expérience d'une
quinzaine d'années dans l'indus-
trie papetière canadienne.

On estime les profits de Wal-
ter Amet Mines à 38 cts l'ac-
tion pour les 6 mois terminés le
30 juin 1959, contre 30.5 cts
durant la même période l'an
dernier.

New Pacific Coal & Oils Ltd
a fait inscrire le 21 juillet 1959
500,000 actions additionnelles
ordinaires, d'une valeur par
action de 20 cts chacune, à la
section officielle de la Bourse
canadienne. En vertu de lettres pa-
tentées supplémentaires, en date
du 20 mai 1959, le capital ac-
tions autorisé de la compagnie
a été augmenté à 7,500,000 ac-
tions, au moyen de la création
de 2,500,000 actions addition-
nelles, d'une valeur au pair de
20 cts l'action.

L'agent de transfert de Alu-
minium Company of Canada Ltd
a avisé la Bourse de Montréal
qu'il y avait en circulation, à
la fermeture des affaires le 17
juillet, 438,940 actions privi-
légiées, amortissables, racheta-
bles, à 4% cumulatif.

La Banque de Montréal a no-
tifié la Bourse de Montréal, par
l'intermédiaire de son agent de
transfert, qu'à la suite de la
récente offre de droits, 651,429
actions ont été entièrement
payées et émises. Il y a donc
6,051,429 actions actuellement
en circulation. Les actions de
571 actions ont été souscrites,
mais elles ne sont pas encore
entièrement payées.

Heureux aux derniers examens

La Société des comptables en
administration industrielle et en
prix de revient de Québec
annonce les résultats des exa-
mens pour le début de 1959.
Voici les noms de ceux qui ont
passé ces derniers avec succès:

Comptabilité No 1: J. P. Brun-
net, T. Budzan, G. A. Gaulin,
H. R. Hardy, Mrs. L. H. Hor-
sching, G. Lepeine, M. G. Ma-
cFarlane, S. Manin, J. E. Mur-
ray, E. A. Norman, Mrs. C.
Oram, John J. Schlitt, Sr., A.
Van Der Zee.

Comptabilité No 11: L. A. Berge-
ron, D. Craddock, J. Cunning-
ham, B. P. C. Gallant, J. La-
chance, C. Lacombe, R. Lemay,
E. G. McElhern, G. E. McEl-
rea.

Législation industrielle: D. J.
Alderman, M. Ataman, G. Beau-
mier, J. E. Bender, V. E. Ben-
teau, Z. F. Bessenev, D. R. Boal,
B. E. Bobbe, M. Roman, H. W.
Burch, D. Craddock, L. A. Da-
vis, J. Descent, Mrs. E. T. Det-
lor, M. Dobrensky, D. Dombro-
wer, M. J. Fennin, G. S. Filo-
tas, C. D. Fulton, R. Gibbelleau,
J. Gilmore, R. Girard, M. Green-
berg, H. R. Hardy, D. Kosacki,
J. Lachance, C. Lacombe, Z.
Langelot, J. P. Larose, P. Lau-
ber, G. Lepeine, K. Lendorf, A.
S. MacDonald, J. R. MacDonald,
P. S. Maslanka, R. McComb, G.
McElrea, L. I. Miller, A. D. W.
Milne, R. Mireault, W. A. Mit-
chell, G. Morin, R. L. Morin, R.
K. Morris, J. E. Murray, G. C.
Naylor, T. Niedzwiedz, Miss
Joan E. Nolting, G. Nyvit, B. H.
O'Carroll, R. Pennin, L. Pe-
reira, P. Power, J. F. Ridington,
J. F. Riegtier, W. M. Robson, J.
P. Sadler, R. B. Sargent, P. F.
Scanlan, Z. Seveik, G. Simo-
neau, B. D. Travers, C. Trem-
blay, G. Trudel, A. Van Der
Zee.

Organisation industrielle et
administration: L. Alain, H. R.
Armstrong, G. Carmichael, Z.
Bessenev, W. Biduk, C. Blen-
horn, B. Boucher, T. Budzan, R.
Burns, F. S. Clifford, J. Cun-
ningham, L. Davis, E. T. Det-
lor, I. F. Duckett, J. M. Fortier,
M. Fouché, R. Girard, P. J. Han-
ley, E. F. Hogan, W. A. Kelley,
G. Kerczynski, D. Kosacki, J.
Kverka, W. Langelot, A. MacDo-
nald, J. D. Mackie, G. McElrea,
A. B. McNeil, W. A. Mitchell,
R. K. Morris, G. Neumann, H.
C. Penney, M. N. Pevzner, C.
Plante, J. F. Riegtier, I. V. Sch-
roeter, J. P. Serra, B. F. Szy-
nyk, J. Tortell, W. J. Walker,
T. Zolnay, H. R. Armstrong, P.
Beaumont, W. Biduk, R. G.
Cuff, J. Dabeneau, C. J. Dick-
son, M. Dobrensky, M. J. Pen-
cin, M. Gebhard, R. Girard, Miss
R. E. Hammond, F. Hanlon, C.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands
de légumes au Marché Bonse-
cours hier. Ces cotes sont four-
nies par le service de l'agricul-
ture, division de l'inspection mi-
nistère provincial de l'Agriculture,
424e, place Jacques-Cartier,
Montréal.

POMMES: Jeunes transparentes,
grosses 3.00, moyennes 1.75
2.00 le minot.

BLUETS: 11.00 le cageot de
24 pintes; 4.00 le panier de 15
pintes.

FRAMBOISES: 4.50-5.00 le ca-
geot de 36 chopines, quelques ca-
geots 6.00.

BETTERAVES: 40-50cts la doz
de pots.

BLE D'INDE: 30-35cts la doz
BROCOLI: 2.50 la doz de
CAIOTTES: 50-60cts la doz de
pots.

CELERI: 80-90cts la doz petit
35-40 cts la doz.

CHICOREE & ESCAROLE:
Nouvelle récolte — 75 cts la doz.
CHOUX: 1.75-2.00 pour 18 ou
30 livres.

CHOUX FLEURS: 2.00-2.50 la
doz.

CONCOMBRES: 50-60 cts la
doz; 3.00-3.50 le minot.

EPINARDS: 75-1.00 le minot
FEVES: jaunes ou vertes 80
1.00 pour 20 livres.

LAITUE: Romaine 1.50 Romaine
1.25 pour 2 doz, Iceberg 1.00 le
cageot.

NAVETS: 50 cts la doz No 1,
1.00 No 2, 80 cts la doz No 3.
OIGNONS: 35-40 cts la doz de
pots.

PATATES: 2.40-2.50, petites 1.50
pour 35 livres.

PERSIL: 50-60 cts la doz de
pots.

RADIS: 40 cts la doz de pots.
TOMATES: 3.00-4.00 la boîte.

Les baissiers sont moins agressifs sur les Bourses Canadienne et de Montréal

Sur le milieu du mois courant que l'an dernier

Les intérêts à découvrir embrassaient 91,145 actions le
15 juillet 1959 contre 102,110 actions le 30 juin 1959 et au
regard de 134,020 actions le 15 juillet 1958. On trouvera ci-
dessous les détails des intérêts à découvrir pour chaque valeur:

BOURSE DE MONTREAL		
Compagnie	Actions	
Abitibi	1500	Fraser
Acadia Sugar	100	Great Lakes
Algoma	200	Howard Smith
Aluminium	1300	Inter Nickel
Atlas	200	MacMillan "B"
Brazil	100	Que Nat. Gas
B.C. Forest	500	Roe, A.V.
Cdn Br. Aluminium	150	Simpson's
Coghill B.J.	625	Steinbergs "A"
Dom Tar	100	Texaco
Dom Textile	1000	Trans Can Pipe
Foundation	235	Webb & Knapp
		Valeurs 24 — Total 10,770

BOURSE CANADIENNE		
Compagnie	Actions	
Barnat	1000	New Mylamague
Batemans Bay	1000	New West Amulet
Wellhead	41,150	North Amer. R.M.
Burnt Hill	1000	Northspan
Campbell Chib.	500	Opevicka Copper
Cdn Marconi	700	Orchard
Cent. Del Rio	600	Portage Island
Cons. Denison	600	St. Lithium
Cons. Maltwell	1500	St. Law. R.M.
Cons. Paper	1775	St. Maurice Gas
Fleet	400	Steep Rock
Forbisher	200	Trans Mountain
Merrill Island	500	Union Gas
Minn. & Ont. Paper	1500	Wright Hargreaves
New Formica	1000	Valeurs 29 — Total 80,375

AL C. P. R.



Un jeune avocat montréalais,
originaire de Sherbrooke, Mo-
se Paul Martel, 27 ans, vient d'en-
trer au contentieux du Cana-
dien Pacifique comme conseil-
ler juridique adjoint pour le
district de Québec. M. Martel a
fait ses études classiques au
Collège Saint-Charles-Borromeo,
à Sherbrooke. Il a étudié les
sciences politiques à l'Univer-
sité d'Ottawa durant un an,
pour entrer ensuite à la faculté
de droit de l'Université de
Montréal. Il a été directeur du
Cercle des relations internatio-
nales des étudiants de l'Univer-
sité de Montréal. Avant d'être
licencié en droit en 1957, M.
Martel a fait sa pratique chez
Sauvé, Gagnon et L'Heureux,
à Montréal, et a été admis au
Barreau en 1958. Avant d'entrer
au Canadien Pacifique, M. Mar-
tel a exercé sa profession d'a-
vocat quelques temps à l'étude
Victor Barré, à Brownsburg, et
chez Cerini et Jamieson, à
Montréal.

Bourse de Toronto

Tous les groupes se sont
relevés, sauf les pétroles

TORONTO — Les industriel-
les ont enregistré leur meilleur
avancement depuis plus d'une se-
maine alors que la Bourse de
Toronto a progressé au milieu
d'une activité modérée.

L'indice d'International 100,
à la hausse de 1/2 point à 100,
eut un nouveau sommet pour
1959, et il en est résulté une
hausse des industrielles et des
métaux communs.

L'indice des industrielles a
gagné près de 1 1/2 points et ce-
lui des métaux communs, plus
de 2 1/2. Les aurifères ont en-
registré des gains fractionnaires
malgré les baisses des pétroles
l'Ouest se sont effrités.

Le virement a été de 1,854,
000 actions au regard de 2,014,
000, lundi.

Marché aux bestiaux

MONTREAL — Les arrivages
de bêtes à cornes ce matin aux
abattoirs de Montréal consis-
taient surtout en génisses, en
vaches et en taureaux de qualité
moyenne, y compris un wagon de
vaches de l'ouest. Il n'y a pas
de ventes au début de la
matinée. Hier, les taureaux se
vendaient de 50 à 75 cents
moins cher que la semaine der-
nière.

Arrivages: 180 bêtes à cornes,
145 vaches, 115 porcs, huit mou-
tons et agneaux. Arrivages de
lundi: 1,163 bêtes à cornes,
1,170 vaches, 611 porcs et 297
moutons et agneaux.

Hier, les bons taureaux rap-
portaient de 19.50 à 21.50, et les
communs et les moyens de 14 à
19.25.

Les ventes de vaches s'effec-
tuaient à prix fermes aujour-
d'hui après une baisse de 50
cents à 1.00 hier. Les vaches de
choix donnaient de 27 à 29, les
communs et les moyens de 18 à
26.

Au marché de l'ouest, hier et
ce matin, 500 porcs et truies ont
été mis en vente. Les prix des
porcs étaient fermes compara-
tivement à la semaine dernière
avec les porcs de première qua-
lité à 25.50 et les truies à 17
et 18. Au marché de l'est, hier
et ce matin, on a offert 225
porcs et truies en vente. Les
porcs donnaient jusqu'à 25.25
pour la première qualité. Le
prix des truies était ferme à 18,
une hausse de 1.00.

Les ventes d'agneaux, hier et
ce matin, ont été régulières,
les bons donnant de 24 à 25 et
les communs de 15 à 23. Les mou-
tons rapportaient de 4 à 9 selon
la qualité.

Bourse de Londres

Allure monotone des cuprifères

LONDRES — Les prix étaient
généralement irréguliers à la
Bourse de Londres hier. Les
obligations affichaient une fer-
meté quelconque mais parmi les
valeurs étrangères les obliga-
tions grecques ont encore perdu
du terrain et les ferroviaires
monétaires. Il y a eu
faible relâchement pour les ac-
tions des pays du dollar, tan-
dis que les valeurs industrielles
ont été généralement irrégulières.
Il y a eu un recul général des
prix de l'or. Les cuprifères
étaient monotones, tandis que
les pétroles avaient tendance à
glisser encore plus bas.

Transactions suspendues sur Arcan

Une corporation ayant son siège social en Ontario

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE.

[illegible]

Les Argos ont regagné l'estime du public en apprenant à sourire

Bon nombre de gens l'ont cru à un moment donné, mais il est faux de prétendre que la direction de l'équipe de football des Argonauts de Toronto a été dirigée par une main de fer. Une équipe de saisons décevantes et de nombreux changements au sein de la direction ont dissipé cette fausseté. On sait maintenant que ces messieurs qui présentaient des équipes décevantes sont des gens comme les autres. Lorsque le football professionnel devint une grosse entreprise financière, il y a une dizaine d'années, les Argos avaient le haut du pavé. Ils avaient alors le plus vaste stade du pays — 27,000 personnes pouvaient trouver place au stade Varsity — et l'équipe jouait l'argent. Tant et si bien qu'elle fut l'objet de la plus riche au pays.

Gens hautains

Mais les Argos ne se créèrent pas d'avis. Les directeurs de l'équipe étaient un groupe de gens hautains qui avaient la conviction que la double raie bleue — couleur des Argos — était un signe de noblesse. Leurs relations avec les journaux et le public étaient probablement les plus mauvaises au pays. Mais ils ne s'en firent pas pour si peu.

La coupe Grey leur appartenait, si l'on peut ainsi dire. Ils la gagnèrent cinq fois de 1945 à 1952 et les amateurs, parisiens ou non des Argonauts, apportèrent de l'eau au moulin. La vieille garde, qui refusait de changer avec le temps, finit par abandonner l'équipe.

Les figures et les lasses de billets de banque ne changèrent rien jusqu'en 1957, alors que Leo Hayman, instructeur à Montréal et à Toronto de cinq équipes qui gagnèrent la coupe Grey, devint entraîneur et directeur des Argos. Un de ses premiers gestes fut d'embaucher Bob Heskest, ancien chroniqueur sportif de Toronto, comme directeur des relations extérieures.

Meilleures relations

Les insuccès de l'équipe continuèrent et les Argos devinrent les rats du Big Four, mais leurs relations avec le public et les journalistes s'améliorèrent. Cette année, l'instructeur Hamp Pool a fait un grand pas de l'avant. Il a émis des directives aux joueurs, leur rappelant que "nos relations avec les gens de la presse, de la radio et de la télévision sont extrêmement importantes". Dans ces directives, Pool fit remarquer aux joueurs qu'ils ne faisaient pas une faveur aux journalistes en consentant à leur parler.

"Tentez de répondre pleinement à leurs questions", de dire Pool. Fournissez-leur de la matière à copier. Ne répondez pas tout simplement à leurs questions par un oui ou un non. S'ils vous posent une question à laquelle vous aimeriez mieux ne pas répondre, dites-leur franchement... ne tentez pas d'éviter la question ou de leur fournir une réponse fautive."

Reactions diverses

Et il y eut beaucoup d'autres conseils dans le même sens. Les journalistes de Toronto se souvenaient encore des jours où ils n'avaient pas la permission d'entrer dans la chambre des joueurs. Il leur fallait même demander la permission à l'instructeur ou au gérant avant de conduire une interview avec un joueur.

Les directives de Pool ont soulevé des réactions diverses auprès de la direction des autres équipes de football professionnelles du pays.

"Puis, après", de demander Ted Workman, président des Alouettes de Montréal. "Nous n'avons jamais jugé nécessaire de donner de telles directives à nos joueurs. Nous avons des gens intelligents et bien éduqués. Nous avons confiance en leur bon jugement et leur bon sens pour ce qui est de leurs relations avec la presse et le public."

L'instructeur Otis Douglas, des Stampede de Calgary, a déclaré qu'il appuyait les directives de Pool pour cent pour cent. Douglas a déclaré qu'il n'avait donné aucune directive à ses hommes mais a ajouté qu'il le ferait sous peu.

Gens adultes

George Turpin, l'instructeur des Roughriders de la Saskatchewan, a déclaré que ses joueurs avaient été avisés d'être amables et de coopérer avec la presse.

La direction des Lions de la Colombie Britannique et celle des Blue Bombers de Winnipeg ont d'avis que Pool a raison, même si elles n'ont jamais donné de directives spéciales à leurs joueurs au sujet de leurs relations avec les journalistes et le public.

Jim McCaffrey, gérant général des Rough Riders d'Ottawa, a abondé dans le même sens que Workman. "Nos joueurs sont des adultes", déclare McCaffrey et nous nous attendons qu'ils se comportent de façon intelligente lorsqu'ils sont interviewés. Nos instructeurs savent, nous le leur avons dit, qu'ils doivent apporter leur entière coopération aux journalistes."

Les Dodgers, à 1 1/2 partie de la tête

Ils ont triomphé des Giants par 1-0 hier, grâce à une performance de 3 coups sûrs de Roger Craig.

SAN FRANCISCO. — Les Dodgers de Los Angeles se sont approchés à une demi-partie des Giants et de la première place de la Ligue Nationale, hier après-midi, en triomphant du San Francisco au compte de 1-0.

Charlie Neale, qui avait donné la victoire aux Dodgers, la veille, à San Francisco, fut, avec le lanceur Roger Craig, la grande vedette des vainqueurs. Neale a cogné un simple à la neuvième manche pour ensuite croiser le marbre sur un deux buts de Gil Hodges.

Comme la veille Antonelli et Drysdale, Craig et Sam Jones se sont livrés un brillant duel de lanceurs. Hier, chacun d'eux n'allouait que trois coups sûrs à l'adversaire.

Une foule de 22,252 personnes ont vu le joueur d'arrêt-jour des Giants, Eddie Bressoud, jongler une fraction de seconde avec la balle sur le coup de Neal pour ensuite lancer en retard au premier-but. Hodges, qui avait obtenu un autre simple à la septième, a cogné ensuite un faible double qui tomba à quelques pieds seulement dans le champ gauche.

Roger Craig a ainsi remporté son deuxième gain sur les Giants en autant d'essais. C'était sa cinquième victoire contre un seul revers, par ailleurs, a encaissé son 10ème échec contre 13 victoires.

Le lanceur des Giants a tenu les Dodgers en échec durant six manches avant d'autoriser son premier coup sûr à Gil Hodges. Il avait lancé une partie d'un seul coup sûr contre les Dodgers le 30 juin dernier.

LOS ANGELES	AB	P	Cs	Pp	Pp
Gilliam 3b	3	0	0	0	0
Neal 2b	3	1	0	0	0
Monte 1b	2	0	0	0	0
Snider cf	4	0	0	0	0
Demeter cc	0	0	0	0	0
Hodges 1b	4	0	0	0	0
Larker cf	0	0	0	0	0
Pailey cf	0	0	0	0	0
Roseboro cf	0	0	0	0	0
Willis cf	3	0	0	0	0
Craig lf	3	0	0	0	0
TOTAL	26	1	3	1	1

SAN FRANCISCO	AB	P	Cs	Pp	Pp
Davenport 3b	4	0	0	0	0
Kirkland cf	4	0	0	0	0
Mays cc	4	0	0	0	0
Cepeda 1b	3	0	0	0	0
Spencer 2b	2	0	0	0	0
Brandt cc	3	0	0	0	0
Adair 3b	0	0	0	0	0
A. Wagner	1	0	0	0	0
Hogan cf	0	0	0	0	0
Reese 1b	0	0	0	0	0
S. Jones lf	3	0	0	0	0
TOTAL	25	0	0	0	0

A - Frappa un double pour Landrith à la 7e.
E - Bressoud 2. RA - Los Angeles 7-5; San Francisco 1-0. D. J. Roseboro et Neal. S. Jones et Cepeda, L.S.B. Los Angeles 5, San Francisco 4. 2b. Hodges, S. Neal, Monte, lanceur agrippé. S. Neal, perdant. S. Jones, 13-10. M. Craig, R. Hagan, T. Conlan, Venzon, Donatelli, Burkhardt, T. 2. 12. A. 22-252



La découverte de nouveaux matériaux a influencé la construction des embarcations de plaisir. La toile et le bois sont parfois remplacés par de l'acier ou des matières plastiques imperméables, faciles d'entretien.

Championnats juniors provinciaux

Deux favoris sont éliminés

Keith Carpenter et David Woodworth, premier et troisième favori ont été éliminés du tournoi provincial junior sur les terrains de Ville Mont-Royal. Carpenter a perdu aux mains de David Bassett, 6-4, 6-0 et Woodworth a baissé pavillon devant René Royer de Sherbrooke au compte de 6-1, 6-3. Susan a surpris en éliminant Joan Copman, une favorite, 6-3, 7-5. Jacques Crotty a atteint la finale des garçons de 13 ans par une victoire sur Pierre Seguin avec le résultat de 6-1, 6-3, 6-2.

Garçons de 13 ans
Demi-finale :
Valentino Morielli, Montréal bat Michel Bonin, Mtl, 6-3, 6-3.
Garçons — 15 ans
Gabriel Giombetti, Mtl, bat Yvon Leonard, Ottawa, 2-6, 6-3, 6-2.

André Tielemans, Mtl, bat Michael Carroll, d'Ottawa, 6-2, 6-3; John Sutherland, Mtl O. bat Paul Henuall, Mtl; Michael Belkin, Mtl, bat David McLennan, Mtl, 6-3, 6-2; Ken Dahl, Col. Can, bat Gabriel Giombetti, de Mtl, 6-3, 6-4.

Filles — 15 ans
Quarts de finales
Vicki Berner, Col. can., bat Kathy Bunker, Mtl, 6-0, 6-3; Lysette Cachelite, St-Eustache, bat Louise Surprenant, Marieville, 6-1, 7-5; Nicole Gagnon, de Mtl, bat Rosemarie Fletcher, Ottawa, 6-3, 6-2, 6-3; Gail Snook, St-Eustache, bat Sandra Wolff, Ottawa, 6-3, 6-0.

Tir-à-l'arc

Le terrain de tir-à-l'arc du Centre sportif ouvrira à nouveau lundi prochain, le 13 juillet, le tir d'annonceur Monsieur René Boileau, surintendant de la récréation des parcs. Le champ de tir-à-l'arc s'ouvrira tous les jours sur semaine, de 2 heures à 9 heures le soir et le samedi de 1 heure à 5 heures l'après-midi.

Monsieur J. Yves Poulain, moniteur spécialisé, donne l'instruction sur place. On sait que le terrain de tir-à-l'arc du Centre sportif est situé près des rues Boyce et Desjardins, à l'est du boulevard Pie-IX. Pour le moment, le terrain de tir-à-l'arc du parc Jarry est fermé, mais devrait rouvrir incessamment.

Baseball majeur

(Première partie)
Pittsburgh 010 003 21x-7 12 0
Philadelphia 000 000 000-0 0 0
Sempach, Hearns (6); Meyer (7); Thomas, Sawatzki (8); Hadzic, Pace (9); Evers, Burgess (10); Kravitz (9); G. Haddix (7-7); P. Hearn (6-3); C. Philadelphia, Sawatzki (4); Pittsburgh, Burgess (6); Klussekewi (2).
(Deuxième partie)
Philadelphia 010 100 200-4 8 1
Pittsburgh 000 000 020-2 3 2
Roberts et Lonnetti; Friend, Porterfield (9); et Kravitz; G. Roberts (9-4); P. Friend (4-13); C. Philadelphia, Philby (5); Pittsburgh, Nelson (2).
New York 000 000 010-1 2 3
Cleveland 000 003 20x-3 8 0
Shantz, Colias (7); Broderick (8); et Bertra, Molten (9); Urban (9); McLash (12-3); P. Shantz (4-3); C. Cleveland, Francon (10).
Boston 000 001 000-1 6 3
Chicago 000 100 10x-2 9 0
Brewer et White, Donovan et Lohr (7-7); C. Boston, Buddin (8).
LIGUE AMERICAINE
Washington 350 100 00x-8 8 0
Detroit
Fischer, Kemmerer (1); Romonovsky (2); et Naragoe, Courtney (3); Foytack et Berberet; G. Foytack (8-4); P. Fisher (3-4); C. Washington, Slevens (11); Detroit, Korman (5); Berberet (9); Maxwell (22); Cincinnati 300 050 40x-12 15 0
Milwaukee 000 001 000-1 2 3
Newcombe et Bailey; Burdette, Ruah (5); Trowbridge (6); Glazie (8); et Crandall; G. Newcombe (10-1); P. Burdette (12-10); C. Cincinnati, Bell (14); Milwaukee, Lohr (10).
Chicago 010 002 100-2 12 0
St. Louis 000 000 000-2 7 1
Cecarrell et Taylor; Jackson, Stone (8); Blavins (9); Urban (9); et Smith, Kati (9); G. Cecarrell (10-1); P. Jackson (5-8); C. Chicago, Morris (9); Marshall (7); Banks (25); St-Louis, Flood (3).

Junior Dames — 18 ans

Deuxième ronde
Nancy Watt, Mtl, bat Sheila McCubbin, Mtl, 6-2, 6-0; Heather Blaine, Ottawa, bat Vivianne Cadieux, Valleyfield, 6-1, 6-2.

Pat Ryan, Ottawa, bat Nicole Gagnon, Mtl, 6-0, 6-3; Veronica Holdup, Tor, bat Laragh Neel, Ottawa, 6-3, 6-1; Heather Blaine, Ottawa, bat Nancy Watt, Mtl, 6-2, 8-6; Vicki Berner, Col. can., bat Lise Cossette, Tr-Riv., 7-5 6-1; Louise Jobin, Québec, bat Eileen Nook, St-Eustache, 6-0, 6-1.

Susan Sharp, Montréal, bat Joan Copman, Dorval, 6-3, 7-5; Maria Stubbs, Manitoba, bat Mary Bone, Montréal, 6-1, 6-2; Delia Freedhoff, Toronto, bat Anne Lafleur, Montréal, 6-2, 7-5.

Junior, hommes: 3ème ronde

Keith Carpenter, Montréal, bat Michael Carroll, Ottawa, 6-0, 6-0; David Bassett, Toronto, bat Roger Alexandre, St-Jean, 6-0, 6-2; Louis Leprohon, Mtl, bat Feraldo Courchesne, Valleyfield, 6-1, 6-1; Claude Savaris, Longueuil, bat Jean Belley, Québec, 6-4, 6-2; Don Curtis, Tor, bat André Bergevin, Mtl, 6-1, 6-0; Jacques Lefebvre, Tr-Rivières, bat Neil Lavoie, Mtl, 6-3, 4-6; 6-3; Jocelyn Dumas, Tr-Riv., bat Serge Miron, Lachute, 6-2, 6-2; Yves Laberge, Sherbrooke, bat Yvon Kronberger, Mtl, 6-1, 6-2; Harry Fauquier, Tor, bat Michel Belkin, St-Jean, 6-0, 8-6; Michael Belkin, Mtl, bat Jean Larose, Ile de Mai, 7-5, 6-2; Denis Crotty, Verchères, bat David Wightman, Colombie canadienne, 6-2, 6-2; John Fraser, Col. can., bat Frank Romete, de Mtl, 6-3, 6-4; David Woodworth, Nlle-Ecosse, bat André Smith, Mtl, 6-1, 6-0; Yvon Bell, Mtl, bat Brian Flood, Tor, 6-3, 6-3; Denis Royer, Sherbrooke, gagne par défaut contre David McLennan, Mtl; Gordon Stroud, Col. can., bat André Tielemans, Mtl, 6-2, 6-2.

Quatrième ronde

David Bassett, Tor, bat Keith Carpenter, Mtl, 6-4, 6-0; Louis Leprohon, Mtl, bat Claude Savaris, Longueuil, 6-2, 6-6; Don Curtis, Tor, bat Jacques Lefebvre, Tr-Riv., 6-2, 6-0; Harry Fauquier, Tor, bat Michael Belkin, Mtl, 6-0, 6-4; Denis Crotty, Verchères, bat John Fraser, Col. can., 7-5, 6-3; Denis Royer, Sherbrooke, bat David Woodworth, Nlle-Ecosse, 6-1, 6-3; Y. Laberge, Sherbrooke, bat Jocelyn Dumas, Tr-Riv., 6-1, 7-5; Tom Bell, Montréal, bat Gordon Stroud, Col. can., 6-3, 5-7, 6-3.

Tirage pour aujourd'hui: Filles 15 ans — semi-finales: 9 h.
Vicki Berner vs Lysette Sachelite.

11 heures
Nicole Gagnon vs Gail Snook.
Garçons 13 ans — finale
Crotty.

11 heures
Valentino Morielli vs Jacques Crotty.

Garçons 15 ans — semi-finales 9 heures :
André Tielemans vs John Sutherland, Ken Dahl vs Michael Belkin.

Junior, hommes — quarts de finales — 10 heures :
David Bassett vs Louis Leprohon; Harry Fauquier vs Denis Crotty; Tom Bell vs Denis Royer.

11 heures :
Pat Ryan vs Veron. Holdup; Maria Stubbs vs Della Freedhoff.

11 heures :
Vicki Berner vs Heat. Blain; Louise Jobin vs Susan Sharp.
Doubles, junior, dames : 1 h.:
Leuthold-Schofield vs Fletcher-Neel; Freedhoff-Hodges.

Le chef libéral du N.-B. demande la télédiffusion du combat Moore - Durelle

Quinn est peiné... Radio - Canada aussi!

Le promoteur Eddie Quinn a déclaré que Radio - Canada avait offert si peu pour les droits de téléviser au pays le combat de championnat mi-jour du monde entre Archie Moore et Yvon Durelle qu'il avait refusé l'offre.

Il a déclaré que cette bataille de mercredi prochain — 29 juillet — coûte \$250,000 à organiser. La seule garantie de Moore est de \$175,000. "Radio-Canada m'a offert \$50,000, soit exactement la moitié de ce qu'un réseau américain verse pour téléviser la bataille partout aux États-Unis," a déclaré Quinn, après avoir reçu de Radio-Canada un télégramme à l'effet que son offre de \$50,000 était finale.

Le télégramme mentionne également que Radio-Canada regrette que Quinn prive le public canadien de la bataille.

Restrictions
Quinn a déclaré que les commanditaires du réseau américain ont accepté d'imposer des restrictions aux postes de télévision des États-Unis, sur lesquels les téléscripteurs montrealais pourraient se brancher. Dans l'offre de Radio-Canada, il n'était question d'aucune restriction. Quinn a dit qu'il demandait que Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec soient rayées des régions où le combat serait télévisé.

"Si j'avais accepté l'offre de Radio-Canada," a déclaré Quinn, des centaines de Montréalais qui avaient déjà réservé des sièges ou proposé de le faire auraient immédiatement changé d'idée et auraient décidé de rester à la maison pour y regarder le combat à la télévision. J'aurais ainsi perdu \$100,000, peut-être même plus."

Quinn a ajouté qu'aucun événement sportif d'importance, à l'exception des jouées de série mondiales de baseball, n'est télévisé sans restrictions.

"Très peiné"
"Je suis très peiné," a ajouté le promoteur, que les gens des Maritimes, particulièrement ceux du Nouveau-Brunswick, d'où Durelle est originaire, ne puissent, à cause de l'attitude peu raisonnable de Radio-Canada, voir le combat à la télévision.

"Durelle est un des rares Canadiens à avoir jamais eu l'occasion de participer à un combat de championnat mondial dans son pays."

Quinn a également déclaré que Radio-Canada dépense \$125,000 pour la télévision de la joute de la coupe Grey, un événement qui n'intéresse que très peu les Maritimes.

"Je ne tente pas d'empêcher le public des Maritimes ou de n'importe où ailleurs au pays de voir le combat. Tout ce que je demande est qu'on impose des restrictions dans la région, afin de protéger les recettes," a ajouté Quinn.

MONCTON, N.B. — Le chef du parti libéral du Nouveau-Brunswick, M. Louis J. Robichaud a révélé hier qu'il avait écrit une lettre au bureau de direction de la société Radio-Canada pour demander que le combat de boxe Archie Moore Yvon Durelle pour le championnat mi-jour du monde soit télévisé.

Dans une lettre à M. Robert Dunsmore, président intérimaire de l'exécutif du Radio-Canada, M. Robichaud a dit que "près de 90 pour cent de la population canadienne desservie par la télévision est vivement intéressée à ce combat et bouleversée par l'offre finale ou l'ultimatum qui a été servi au promoteur sur une simple question d'argent".

On sait que Radio-Canada a récemment offert une somme de \$50,000 au promoteur montrealais Eddie Quinn pour le droit de téléviser le combat, mais sans en priver aucun territoire desservi par le réseau.

A Toronto, M. L.D. Brown, adjoint spécial du directeur de Radio-Canada pour l'Ontario et les réseaux anglais, a dit que l'offre de \$50,000 est la moitié de la somme payée par un commanditaire américain et qu'on ne doit pas oublier que le réseau américain a un nombre possible de téléscripteurs dix fois supérieur à celui qu'on peut obtenir au Canada.

Dans sa déclaration, M. Brown a dit que Radio-Canada avait fait à M. Quinn une offre de \$40,000 en écartant du réseau les territoires de Montréal et de Sherbrooke seulement.

M. Brown a ajouté que le promoteur a "refusé cette offre et nous a dit qu'il désirait \$50,000 pour les droits de télévision, sans payer aucun territoire du réseau, à la condition que nous assumions le coût de tous les sièges libres le soir du combat."

"Que les Montréalais restent chez eux le soir du combat semblait peu le préoccuper, pourvu que Radio-Canada accepte une facture de \$100,000 en plus des \$50,000 à verser pour les droits."

M. Brown a dit qu'il est regrettable que le promoteur ne veuille pas accepter une offre raisonnable quand elle se présente et qu'il prive ainsi les téléscripteurs canadiens de l'occasion de voir cet événement sportif.

le public des Maritimes ou de n'importe où ailleurs au pays de voir le combat. Tout ce que je demande est qu'on impose des restrictions dans la région, afin de protéger les recettes," a ajouté Quinn.

Les Royaux gagnent 5-1

RICHMOND — Clyde Parris a cogné un circuit et Billy Harris a lancé une partie de 6 coups sûrs, hier, alors que les Royaux ont triomphé des Virginians de Richmond au compte de 5-1.

Marty Short, qui a débuté au monticule, a été débité de la défaite.

Montréal 110 003 000 5 11 0
Richmond 000 100 000 1 6 4
Harris et Teed - Short, Stafford (7), Flowers (9) et Johnson, C. (Parris).

Ce que font nos Royaux

AU BATON

LENNON	AB	P	Cs	2B	3B	C	PPP	BV	Moy.
AMOROS	283	44	88	19	0	22	57	1	311
ROBERTS (Montréal)	335	74	104	20	3	20	58	12	310
ROBERTS (Rich-Mtl)	267	53	82	17	0	9	38	7	307
PARRIS	297	58	88	25	0	9	41	7	296
ASPRIMONTE	358	56	104	24	1	19	78	2	304
GOLIAT (Montréal)	247	31	71	13	1	20	2	288	
GOLIAT (Mtl-Tor)	108	18	31	3	0	7	23	3	287
GOLIAT (Mtl-Tor)	196	26	50	9	0	10	34	3	255
SCULL (Montréal)	208	30	59	13	3	2	18	7	284
SCULL (Tor-Mtl)	344	50	92	20	5	3	34	12	267
BRUMLEY	80	8	22	1	1	1	6	0	275
KORANDA	138	17	35	7	1	3	11	1	254
SCHEWMAN	150	12	38	7	0	3	18	3	253
TEED	231	25	52	10	0	2	10	2	225

LANCEURS

LAPALME	ML	P	PM	Cs	BB	RAB	G	D	Moy.	MPC
VALDES	117.2	47	49	112	30	68	7	4	636	3.77
LASORDA	146	67	57	144	57	60	9	6	600	3.51
HARRIS	120.2	67	60	133	52	59	8	7	533	4.39
RAKOW	126.2	64	58	121	54	65	9	8	529	4.11
RODRIGUEZ (Montréal)	111.1	5	5	11	4	7	1	1	500	4.09
RODRIGUEZ (Buffalo-Mtl)	28.2	17	15	28	10	22	2	3	400	4.65
BIRNER	138.2	77	69	146	39	82	6	10	375	4.47
GRAY	62.1	41	36	66	29	40	0	5	000	5.23

Olmedo l'emporte avec facilité

HAVERFORD, Pen. — Alex Olmedo, titulaire de Wimbledon, est redevenu le Olmedo des grands jours, hier, alors qu'il triompha facilement de Mac White de Austin, Texas, par 6-1 et 6-1, dans la première ronde du tournoi pour le championnat de la Pensylvanie.

Ce tournoi était le premier auquel participait le Péruvien depuis sa suspension, à Chicago. Hier, Olmedo a joué avec fougue et enthousiasme. Chacun des sets a fait 1-1 mais le joueur No 1 des États-Unis a par la suite, à chacun des sets, déclaré son rival.

Les autres membres de l'équipe américaine de la coupe Davis sont aussi passés en deuxième ronde. Barry Mackay qui remporta le titre l'an dernier a disposé de Don Ralph de Bethesda, 6-2 et 6-2 tandis que Earl Buchholz avait le meilleur sur Robert Potthast, de Waukesha, Wis. par 6-0 et 6-3.



Hors Jeu!
Par Mario CARDINAL

Nous ne ferons pas de commentaires, pour l'instant, sur la deuxième remise du combat Durelle-Moore. Du moins, pas avant de voir Mme Moore revenue sur ses pieds. Alors seulement nous saurons si l'état de santé de l'épouse du champion était aussi critique que l'a assuré le Dr Cales ou si c'est, simplement, la graise du gros Archie qui se refusait à faire le poids des 175 livres. A tout événement, le champion a la chance d'avoir à faire avec un gars de la trempe d'Yvon Durelle. Ce dernier, un "bon diable comme pas un", ne dira probablement pas un mot... En grande forme pour le 15, il l'était pour le 29 et le sera encore pour le 12 août. Il le sera durant toute l'année si Monsieur le monarque juge bon de remettre la rencontre de quinze jours en quinze jours jusqu'à Noël. Et il faudra toute une calamité sur le dos de Baie Ste-Anne pour que le boxeur-pêcheur se résigne à différer le combat. Mais enfin... quand on est valet...! Espérons quand même que, là-bas, Moore ne négligera pas son entraînement. Car alors, il lui faudra au retour se tailler l'autre talon.

Le triomphe des Australiens sur les porte-couleurs du Mexique n'a surpris personne mais la difficulté avec laquelle ils l'ont emporté laisse prévoir que d'ici quelques années, l'Australie et les Etats-Unis ne seront plus seuls dans la course à la conquête de la coupe Davis. D'un peu partout surgissent maintenant d'excellents tennismen. L'Italie avec Pietrangeli et Sirla est loin d'être éliminée et si les raquettes de l'Océanie ont mis cinq sets à disposer de Antonio Palafox, un joueur non classé sur le plan international, et de Mario Llamas, un vétéran à son déclin, il va sans dire que les Australiens devront sortir tout ce qu'il y a de bon en Neale Fraser pour au moins se classer dans la finale. Les Américains, avec un noyau formé de Alex Olmedo et Barry Mackay, demeurent encore les plus forts mais que l'un des deux faiblisse — et ce semble être la caractéristique de Mackay d'avoir des hauts et des bas — et nous ne verrons plus de rencontres de la coupe Davis ne durer que trois sets.

Le Canada, là-dessus? Difficile à dire. Robert Bedard fournira sûrement la meilleure opposition. Et s'il se trouve dans une de ses journées de chance, nous ne serions pas surpris de le voir enlever un match à Roy Emerson ou Rod Laver. Le point d'interrogation est pour l'instant accroché au dos de Don Fontana. Ce Torontois n'est pas régulier. Il est un joueur naturel qui a beaucoup de talent mais il se décourage peut-être un peu vite. Si le tirage favorisait Bedard pour le premier match et si le Sherbrookois fait belle figure contre son adversaire, Fontana jouera sûrement d'excellent tennis dans la deuxième rencontre. Si, par contre, Bedard connaît une mauvaise partie, Don n'y ira pas avec autant de cœur. Quant aux deux jeunes, les choix méritent d'être loués. Trois jeunes tous les deux, Goudout et Bassett auront sûrement l'occasion de se faire valoir si les Australiens mènent par 3-0 après les doubles. Cette expérience leur sera d'une utilité inappréciable pour les rencontres internationales à venir.

Il a fallu bien des heures de tâtonnement et pas mal de maux de tête pour ancrer dans l'esprit des Montréalais que c'était là un sport intéressant. Mais, maintenant, le soccer attire de 2 à 3,000 personnes, à chaque partie, et de plus en plus, les activités de la ligue interprovinciale sont suivies par nos lecteurs. Naturellement, une bonne partie des spectateurs sont encore des Neo-Canadiens originaires d'Europe. Toutefois, le nombre grandissant de Montréalais de langue française qui s'intéressent à ce sport ne manque pas de réjouir les organisateurs. Sport d'agilité, de souplesse, de rapidité et de force, le soccer est toujours captivant, à cause du peu de règles qui le sanctionnent. Une joute hors concours aura lieu demain soir entre les Hongrois de Montréal et un club autrichien de haut calibre. Les Neo-Canadiens qui connaissent la puissance du A. K. Graz, s'y rendront sûrement en grand nombre parce que nos Hongrois sont classés comme une des meilleures équipes au pays.

Il est possible que les Etats-Unis et la Russie se rencontrent, maintenant, à tous les ans, dans des compétitions de piste et de pelouse. Du moins, à chaque année qui ne sera pas une année olympique. Faut croire que, d'une part, les Soviétiques veulent venger leur échec de cette année et que d'autre part, les Américains ont été satisfaits des recettes. Ingemar Johansson a été choisi, par un tribunal de journalistes et de commentateurs de radio, l'athlète du mois de juin. Il est le premier athlète étranger à se mériter cet honneur. Johansson a récolté 264 points et Rocky Colavito, 96. La marge entre les deux est la plus grande depuis que Ben Hogan se méritait l'honneur, au milieu de l'année 1955... L'ancien champion poids lourd, Joe Louis, est devenu vendeur de disques. Louis, qu'on surnomme dans le temps, le "Bombardier brun", a fait cause commune avec le compositeur Cecil Carter et l'homme d'affaires de Los Angeles, Bill Graham, pour bombarder des arrangements de jazz dans tous les coins des Etats-Unis.

Une équipe de hockey sur glace, formée de l'équipage du vaisseau royal Britannia a triomphé d'un club de techniciens de l'usine Rolls-Royce de Montréal par 3-0. Les marins de Sa Majesté disputent aujourd'hui une rencontre de cricket contre une équipe montrealaise... Le commentaire d'un lanceur d'essai... Le plus mauvais losange en Amérique? Johnny Antonelli venait de perdre 3-2 contre les Dodgers de Los Angeles, lundi, à San Francisco, sur deux circuits de Gil Hodges et Charlie Neale; il n'avait accordé que 4 coups sûrs... Eddie Machen, qui a causé tout un remous autour du combat Johansson-Patterson avec ses histoires de procédures, aura la chance de démontrer, ce soir, s'il avait raison d'espérer un combat-revanche contre le Suédois ou s'il doit se trouver un emploi dans un autre commerce. Il affronte un dur coqneur en la personne de Reuben Vargas, un boxeur qui ne demande qu'à fracasser la mâchoire de l'adversaire pour grimper d'un échelon.

Augustine fait ses débuts, ce soir, au Parc Richelieu

Le meeting du parc Richelieu tire à sa fin... Il reste huit programmes après celui de ce soir... Au nombre des épreuves importantes à l'agenda de la 31 juillet, date de fermeture, on remarque le stake trot "Lord Brookville" (le 26 juillet), le stake trot "Dufferin" pour trotteurs de deux ans (le 27 juillet) et, couronnant le tout, la cinquième tranche de \$21,600 de l'Amble Canada (le 28 juillet)... Une trotteuse de cinq ans, Augustine, fait ses débuts canadiens ce soir... Récentement achetée par Emilio Houle de la ferme Narkier de Pontiac, Michigan, elle sera conduite par l'as Ned Galentine dans un C Trot contre Meadow Express, Prince Rossi et le bon "boueux" Keeper's King... Le jeune conducteur Jack Williams fils, de Comstock Port, Michigan, sera très occupé ce

Combat Moore-Durelle remis au 12 août

Le champion est appelé au chevet de son épouse qui se trouverait dans le coma

Le combat pour le championnat mondial des boxeurs mi-lourds entre Yvon Durelle et Archie Moore a été différé pour une deuxième fois, soit au 12 août. La rencontre, qui devait avoir lieu le 15 juillet avait été antérieurement remise au 29 du même mois, par suite d'une blessure au talon que s'était infligée le champion au cours de son entraînement. La décision a été prise par la Canadian Athletic Promotions, à la suite d'un appel téléphonique de Archie Moore, qui dut se rendre à San Diego par suite de l'hospitalisation de son épouse, Mme Moore, qui a été opérée pour une mastoïdite, serait dans le coma. Eddie Quinn, qui a parlé au titulaire, a révélé que Moore semblait vivement ébranlé par la maladie de son épouse.



YVON DURELLE

Durelle est déçu mais sympathise

Yvon Durelle était vivement déçu d'apprendre que son combat contre Archie Moore avait été remis pour une deuxième fois. Mais la bonne nature qui l'a toujours caractérisé a facilement triomphé de sa déception...

"C'est un peu mon épouse à moi, a-t-il dit. Je ne peux pas blâmer Archie d'être retourné à San Diego. Durelle prendra l'aviation aujourd'hui pour regagner Baie Ste-Anne. Il se reposera vraisemblablement durant quelques jours avant de poursuivre son entraînement. Il prévoit être de retour à Montréal dans deux semaines.

Son gérant, Chris Shaban, retournera aussi au Nouveau-Brunswick mais ne sait pas encore quand il quittera la métropole. Pour sa part, l'entraîneur de Durelle, le russe Charlie Goldman, projette de se rendre à New-York où il a d'importantes affaires à régler.

"Nous sommes tous peinés pour Archie. C'est un vrai gars..." a déclaré Shaban.

La première femme

NAPLES, Italie — Greta Anderson a déclaré à Naples, en Italie, qu'elle deviendra la première femme à mériter le titre de championne nageuse mondiale de longue distance. Greta, qui habite Long Beach, en Californie, tentera de gagner le marathon de nage de Capri à Naples, d'une distance de 19 milles. Douze concurrents de différentes nations sont inscrits. Du groupe, on remarque Donato Gutierrez, du Mexique, vainqueur de cette épreuve d'endurance au cours des deux dernières années.

Il participera à quatre épreuves... On le verra dans le skaly des trotteurs Cuba Boy et Red Nellie et des ambuleurs Judson Tass et Miss Bell Grattan... Roger White, qui aura l'insigne honneur, le 1er août prochain, de conduire Philip Frost dans le gros Trot International de \$50,000 à Roosevelt Raceway, démontrera sa technique ce soir... Dans un C Amble, Roger (reconnu pour sa maîtrise dans le skaly de Sir Winston Pick), pilotera le favori Counsel Judd dans un C Amble contre Maxine's Volo, Waycross, Trigger Tass et lma Fingo... Roger conduira aussi les ambuleurs Miss Claudine et Special Guest... Le conducteur européen Antonio Grodnis, récemment réinstallé après une longue suspension, sera à l'oeuvre ce soir dans la deuxième course, alors qu'il pilotera l'ambuleur Waydale... Il se pourrait bien que Grodnis tente l'exploit du pari double, si toutefois il son trotteur "éligible" Dusty Brooke est appelé à participer à la première épreuve... Parmi d'autres excellents coureurs que l'on pourra applaudir au cours de la soirée des dames, ce soir, 92e programme de l'année, mentionnons Miss Chantal, Durling Hanover, Eddie Rea, Belwin Song, Mr. Joe, Adios Whiskers, Henattie, Andrew Patch, Snipe Reward et le sensationnel Rondeau Chief...

REGINA — George Terlep a retranché deux joueurs du personnel des Rough Riders de Saskatchewan. L'instructeur de cette équipe a annoncé que Ron Kacic, un bloqueur de 235 livres du club de l'Université de Miami en Ohio, avait été congédié ainsi que Bill Harper, un Canadien qui a joué avec les Flyers de Shearwater de la ligue intermédiaire des Maritimes depuis deux ans.

Le combat pour le championnat mondial des boxeurs mi-lourds entre Yvon Durelle et Archie Moore a été différé pour une deuxième fois, soit au 12 août. La rencontre, qui devait avoir lieu le 15 juillet avait été antérieurement remise au 29 du même mois, par suite d'une blessure au talon que s'était infligée le champion au cours de son entraînement. La décision a été prise par la Canadian Athletic Promotions, à la suite d'un appel téléphonique de Archie Moore, qui dut se rendre à San Diego par suite de l'hospitalisation de son épouse, Mme Moore, qui a été opérée pour une mastoïdite, serait dans le coma. Eddie Quinn, qui a parlé au titulaire, a révélé que Moore semblait vivement ébranlé par la maladie de son épouse.

Les Hongrois reçoivent les Autrichiens



M. Pfeiffer, un centre-demi sur lequel les Hongrois comptent beaucoup.



B. Toth est l'un des meilleurs substituts des Hongrois.

Le choix des leveurs de poids est soumis à une vive critique

Lionel Saint-Jean, président de l'Association haléophile de la province de Québec, a protesté contre le choix des trois leveurs de poids qui représenteront le Canada aux Jeux pan-américains du mois prochain, à Chicago.

Le fait de tenir les épreuves de qualifications à Winnipeg a été une injustice pour le Québec, l'Ontario et la Colombie canadienne, a déclaré Saint-Jean à la Presse Canadienne. Ces trois provinces ont toujours fourni la plupart des membres des meilleures équipes canadiennes.

Parce que ces épreuves ont eu lieu à Winnipeg, a déclaré Saint-Jean, l'équipe canadienne comptera deux membres qui ne peuvent même pas abaisser les standards des Jeux pan-américains, cependant qu'un autre membre, qui n'est même pas un membre, pourraient faire mieux, restant au pays.

Saint-Jean a blâmé Ken Yost, de Winnipeg, d'avoir tenu à ce que les épreuves aient lieu dans cette ville. Il a également déclaré que c'est Yost, le secrétaire national de l'Union athlétique amateur du Canada, qui est responsable du fait qu'il n'y a eu qu'une série d'épreuves et non des éliminatoires pour les

Demain soir, au stade Faillon

Les Hongrois de Montréal rencontreront demain soir, dans une partie hors concours de soccer, les porte-couleurs du A.K. Graz, d'Autriche. Le club A.K. Graz qui effectue actuellement une tournée au Canada figure parmi les meilleures équipes autrichiennes et aligne quelques-uns des plus grands noms du soccer européen.

Les Hongrois sont par ailleurs les champions de la ligue interprovinciale de l'an dernier. Pour ceux qui se sont intéressés un tant soit peu au soccer, depuis 12 mois, les noms de Wagner, Pfeiffer, Horvath, Toth et Wyhs devraient suffire à faire croire que les Hongrois fourniront une vive opposition aux Autrichiens. Par ailleurs, le simple fait que le A.K. Graz fasse partie de la première division d'Autriche témoigne déjà de sa valeur.

La joute aura lieu au stade Faillon, angle St-Laurent et Faillon, à 8.30 heures. Le prix d'entrée est de \$1.50.



K. Horvath est un demi-finaliste qui a beaucoup contribué au succès des Hongrois, cette année.

Les Reines Nautiques

La Fédération des Clubs Nautiques annonce la participation à la date des Reines Nautiques de l'École St-Hilaire, Boucherville, Chamblay, Chicoutimi, Contrecoeur, Drummondville, Le Perre, Lac Clémence, Louiseville, Nicolet, Repentigny, Rimouski, Sorrel, Trois-Rivières et Valleyfield, au concours final pour l'élection de la Reine Nautique du Québec, qui aura lieu le 26 juillet à l'École Provinciale de Ski Nautique à l'Auberge Canard Blanc, Lac Clémence, Comté Papineau.

La Fédération défraie une partie des dépenses de voyage des Reines.

Pour tout renseignement, A.R. 1234, 410 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

diverses zones ou régions canadiennes.

Les leveurs de poids qui représenteront le Canada aux Jeux sont Bill Swalk, un poids lourd de la base aérienne de St-Hubert, Qué., le mi-lourd Marshall Quelch, de Winnipeg, et Joe Stockinger, de Medicine Hat, Alberta.

Swalk, le seul concurrent du Québec, s'est rendu à Winnipeg à bord d'un avion de l'ARC. Il a été le seul à dépasser les standards des Jeux pan-américains, levant un total de 930 livres. La limite standard pour les poids lourds est de 900 lbs.

21,193 inscriptions

Vingt et un mille cent quatre-vingt-trois (21,193) enfants se sont inscrits aux terrains de jeux dans les quatre premiers jours, nous révèle la statistique de la récréation des parcs, Monsieur Maurice Serres.

Les 21,193 inscriptions se répartissent en 10,288 garçons et 10,905 filles. L'an dernier, à la même date, les inscriptions se chiffraient à 18,057, soit 3,000 de moins que cette année.



Frisch, No 5 du A. K. Graz, à droite, plie le genou dans un effort désespéré pour s'approprier le ballon, au cours d'une attaque de l'équipe de Vienne, dans une récente rencontre. Frisch est le pilier de la défensive des Autrichiens.



Segram, une des étoiles des Autrichiens, donne du fil à retordre au gardien de l'équipe Sturm, dans un match pour la coupe, en Europe. Segram sera sur l'alignement, demain soir.

Nouveau champion poids léger jr.

PROVIDENCE, R.I. — Harold Gomes s'est relevé quatre fois du plancher pour finalement vaincre Paul Jorgenson par décision unanime en 15 rounds et remporter le championnat mondial des poids légers junior, une catégorie ressuscitée le mois dernier.

Dans une bataille étonnante qui a laissé les deux adversaires épuisés et pantelants, le long des câbles dans les derniers moments, Gomes a fait preuve de courage admirable. Il a pris trois comptes de huit secondes chacun à la 11e reprise, mais s'est relevé chaque fois pour se lancer de nouveau à la charge.

Gomes croula encore au plancher au 15e round, après une

solide droite à la tête, mais il se ressaisit pour administrer à son adversaire une volée de coups de tous les angles avant de se mettre lui aussi à ralentir, exténué et à bout de forces.

L'arbitre a enlevé les cinquante et septième rounds à Jorgenson pour des coups portés bas, mais Gomes avait quand même gagné ces rounds de l'avis des officiels. Ces derniers ont accordé la victoire au jeune employé civil de Providence par des marges de 71-63, 70-63 et 70-66. Gomes pesait 127½, Jorgenson 128½.

Gomes devient le premier champion de cette catégorie depuis Sandy Saddler, en 1959.

Gomes croula encore au plancher au 15e round, après une

solide droite à la tête, mais il se ressaisit pour administrer à son adversaire une volée de coups de tous les angles avant de se mettre lui aussi à ralentir, exténué et à bout de forces.

L'arbitre a enlevé les cinquante et septième rounds à Jorgenson pour des coups portés bas, mais Gomes avait quand même gagné ces rounds de l'avis des officiels. Ces derniers ont accordé la victoire au jeune employé civil de Providence par des marges de 71-63, 70-63 et 70-66. Gomes pesait 127½, Jorgenson 128½.

Gomes devient le premier champion de cette catégorie depuis Sandy Saddler, en 1959.

Gomes croula encore au plancher au 15e round, après une

solide droite à la tête, mais il se ressaisit pour administrer à son adversaire une volée de coups de tous les angles avant de se mettre lui aussi à ralentir, exténué et à bout de forces.

L'arbitre a enlevé les cinquante et septième rounds à Jorgenson pour des coups portés bas, mais Gomes avait quand même gagné ces rounds de l'avis des officiels. Ces derniers ont accordé la victoire au jeune employé civil de Providence par des marges de 71-63, 70-63 et 70-66. Gomes pesait 127½, Jorgenson 128½.

Gomes devient le premier champion de cette catégorie depuis Sandy Saddler, en 1959.

Gomes croula encore au plancher au 15e round, après une

solide droite à la tête, mais il se ressaisit pour administrer à son adversaire une volée de coups de tous les angles avant de se mettre lui aussi à ralentir, exténué et à bout de forces.

L'arbitre a enlevé les cinquante et septième rounds à Jorgenson pour des coups portés bas, mais Gomes avait quand même gagné ces rounds de l'avis des officiels. Ces derniers ont accordé la victoire au jeune employé civil de Providence par des marges de 71-63, 70-63 et 70-66. Gomes pesait 127½, Jorgenson 128½.

Gomes devient le premier champion de cette catégorie depuis Sandy Saddler, en 1959.

Gomes croula encore au plancher au 15e round, après une

solide droite à la tête, mais il se ressaisit pour administrer à son adversaire une volée de coups de tous les angles avant de se mettre lui aussi à ralentir, exténué et à bout de forces.

L'arbitre a enlevé les cinquante et septième rounds à Jorgenson pour des coups portés bas, mais Gomes avait quand même gagné ces rounds de l'avis des officiels. Ces derniers ont accordé la victoire au jeune employé civil de Providence par des marges de 71-63, 70-63 et 70-66. Gomes pesait 127½, Jorgenson 128½.

Gomes devient le premier champion de cette catégorie depuis Sandy Saddler, en 1959.

FORUM ATTENTION

SOUSCRIPTEURS DE LA LIGUE DE HOCKEY NATIONALE

Votre souscription doit être renouvelée

avant 9:00 p.m. le 31 juillet 1959

C'est vendredi, le 31 juillet, à 9:00 p.m., qu'expire votre option pour renouveler vos billets de saison aux joutes locales des Canadiens de Montréal pour la prochaine saison 1959-60. Le Contrôle des Billets sera ouvert du 27 au 31 juillet, de 10:00 a.m. à 9:00 p.m.

Veuillez vous présenter au FORUM aussitôt que possible, ainsi nous serons en mesure de donner le service voulu au détenteur de billets de saison et vous ne serez pas forcés d'attendre en ligne.

un signe à venir

